Distribution limitée IOC/IODE-XXVI/2

Ostende, 12 mars 2021

Original: Anglais

**COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE**

**(de l'UNESCO)**

**Vingt-sixième session du Comité de la COI sur l'échange international des données et de l'information océanographiques (IODE-XXVI)**

**En ligne, du 20 au 23 avril 2021**

**Document relatif aux décisions à adopter**

Le présent document sera le principal document de travail de la 26e session du Comité de la COI sur l'IODE. Il comprend (i) le projet de texte introductif qui sera utilisé pour le rapport de synthèse de la réunion ; (ii) (en jaune) les décisions demandées au Comité. Elles sont rédigées au passé pour être incluses ainsi dans le rapport de synthèse.

Afin de faciliter la rédaction du rapport de synthèse, le texte est rédigé au passé.

Les participants à la session sont priés de lire attentivement ce document ainsi que les autres documents de travail.

Les projets de recommandations et de résolutions sont également inclus dans ce document.

Les informations complètes et les documents de travail sont disponibles à cette adresse : <https://www.iode.org/iode26>

**Table des matières**

[1. OUVERTURE 1](#_Toc67734090)

[2. MODALITÉS ADMINISTRATIVES 1](#_Toc67734091)

[2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1](#_Toc67734092)

[2.2 DÉSIGNATION D'UN RAPPORTEUR 1](#_Toc67734093)

[2.3 CALENDRIER DE SESSION ET DOCUMENTATION 1](#_Toc67734094)

[2.4 CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL POUR LA DURÉE DE LA SESSION 2](#_Toc67734095)

[2.5 MODALITÉS TECHNIQUES 3](#_Toc67734096)

[3. RAPPORT SUR LA PRÉCÉDENTE PÉRIODE INTERSESSIONS (2019-2021) 3](#_Toc67734097)

[3.1 RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE PLAN DE TRAVAIL DE L'IODE-XXV ET SUR LES RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS DE L'IODE-XXV 3](#_Toc67734098)

[3.2 ÉTAT DU RÉSEAU DE L'IODE 7](#_Toc67734099)

[3.2.1 Résumé des rapports des CNDO, des unités de données associées et des unités d’information associées 7](#_Toc67734100)

[3.2.2 Examen de la situation des centres nationaux de données océanographiques (CNDO) au sein du réseau de l'IODE 9](#_Toc67734101)

[3.2.3 Actions possibles pour étendre le réseau 10](#_Toc67734102)

[3.3 RAPPORTS D'AVANCEMENT DES PROJETS DE L'IODE MONDIAUX 11](#_Toc67734103)

[3.4 MISE EN PLACE DU CADRE DE RÉFÉRENCE DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'IODE (QMF) 12](#_Toc67734104)

[3.4.1 Accréditation des centres de données/centres d'information : état des lieux et voie à suivre 12](#_Toc67734105)

[3.4.2 Évaluation des performances des projets et des activités de l'IODE : état des lieux et voie à suivre 12](#_Toc67734106)

[3.5 RAPPORTS D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS COMMUNES AVEC D'AUTRES PROGRAMMES DE LA COI ET D'AUTRES PARTENAIRES 13](#_Toc67734107)

[4. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'IODE 14](#_Toc67734108)

[4.1 CONTRIBUTIONS DE L'IODE À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA COI 14](#_Toc67734109)

[4.1.1 Projet OceanTeacher Global Academy de l'IODE : Phase 2 14](#_Toc67734110)

[4.1.2 Avenir des réseaux de données et d’information océanographiques (ODIN) 16](#_Toc67734111)

[5. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION 18](#_Toc67734112)

[6. L'AVENIR DE L'IODE 19](#_Toc67734113)

[6.1 POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ODIS 19](#_Toc67734114)

[6.1.1 Création du projet ODIS de l'IODE 19](#_Toc67734115)

[6.1.2 Création du Centre de partenariat de l'IODE pour l'ODIS 23](#_Toc67734116)

[6.2 CONTRIBUTION DE L'IODE À LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 27](#_Toc67734117)

[6.3 PLAN STRATÉGIQUE DE LA COI POUR LA GESTION DES DONNÉES ET DE L'INFORMATION (2022-2026) 29](#_Toc67734118)

[6.4 RÉVISION DE LA POLITIQUE DE LA COI EN MATIÈRE D'ÉCHANGE DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES 32](#_Toc67734119)

[6.5 ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU BUREAU DES PROJETS DE LA COI POUR L'IODE (accord arrivant à échéance le 31/12/2021) 35](#_Toc67734120)

[7. INTRODUCTION AU PLAN DE TRAVAIL ET AU BUDGET (RESSOURCES FINANCIÈRES 2019-2021) 39](#_Toc67734121)

[7.1 RESSOURCES FINANCIÈRES DU PROGRAMME RÉGULIER DE L'UNESCO RESTANT POUR 2020-2021 39](#_Toc67734122)

[7.2 RESSOURCES FINANCIÈRES DU PROGRAMME RÉGULIER DE L'UNESCO ATTENDUES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2022-2023 39](#_Toc67734123)

[7.3 RESSOURCES HUMAINES DE L'IODE (ACTUELLES ET REQUISES) 40](#_Toc67734124)

[7.4 RESSOURCES FINANCIÈRES EXTRABUDGÉTAIRES CONFIRMÉES 41](#_Toc67734125)

[8. PROPOSITION DE PLAN DE TRAVAIL POUR LA PROCHAINE PÉRIODE INTERSESSIONS (2021-2022) 42](#_Toc67734126)

[8.1 PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES (novembre 2021) 42](#_Toc67734127)

[8.2 NOUVELLES INITIATIVES 45](#_Toc67734128)

[8.3 PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2021-2022 47](#_Toc67734129)

[9. QUESTIONS DIVERSES 48](#_Toc67734130)

[10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (IODE-XVII, 2023) 49](#_Toc67734131)

[11. ÉLECTION DES COPRÉSIDENTS 49](#_Toc67734132)

[12. IODE ACHIEVEMENT AWARDS 2021 (cérémonie virtuelle) 49](#_Toc67734133)

[13. ADOPTION DES DÉCISIONS, DES RECOMMANDATIONS ET DU RAPPORT DE SYNTHÈSE 50](#_Toc67734134)

[14. CLÔTURE 50](#_Toc67734135)

# OUVERTURE

1. La session a été ouverte par les coprésidents du programme IODE, le Dr Sergey Belov et M. Taco de Bruin. Ils ont souhaité la bienvenue aux participants à cette première session entièrement en ligne du Comité.

# 2. MODALITÉS ADMINISTRATIVES

## 2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Le Comité a été invité par le Secrétaire technique, M. Peter Pissierssens, à examiner et adopter l'ordre du jour provisoire ([Document IOC/IODE-XXVI/1 prov.](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27674)) disponible sur le site Web à l'adresse<http://www.iode.org/iode26>. Le Comité a été prié de noter que tous les documents de travail étaient uniquement disponibles en ligne. Tous les nouveaux points ou questions proposés par la réunion ont été consignés ici et discutés soit sous le point de l'ordre du jour correspondant, soit sous le point 9 de l'ordre du jour.
2. Proposition : Le Comité a adopté l'ordre du jour

## 2.2 DÉSIGNATION D'UN RAPPORTEUR

1. M. Pissierssens a invité le Comité à élire un rapporteur pour la session. Il a été rappelé que lors des quatre dernières sessions, le Secrétariat a été chargé de rédiger le compte-rendu de la réunion et qu'aucun rapporteur n'avait été désigné.
2. **Proposition : Le** Comité, tenant compte de la taille limitée de la plupart des délégations, a **décidé de ne pas désigner de rapporteur**, et a **chargé** le Secrétariat et les coprésidents de rédiger le compte-rendu de la réunion.

## 2.3 CALENDRIER DE SESSION ET DOCUMENTATION

1. Le Comité a été invité à prendre connaissance du calendrier et à l'adopter ([Document IOC/IODE-XXVI/1 Add. Prov.](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27675))
2. Le Secrétaire technique de l'IODE (M. Peter Pissierssens) a ensuite passé en revue les modalités de la session et a présenté la liste des documents disponibles en ligne à l'adresse suivante :<https://www.iode.org/iode26>. Il a noté que le principal document de travail de la session serait le document relatif aux décisions à adopter, le [Document IOC/IODE-XXVI/2](https://www.iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27910).
3. Il a ensuite informé le Comité de la durée de la session et d'autres détails utiles pour le déroulement de la session. Il a rappelé au Comité que cette session ne disposait que de 2 heures par jour x 4 jours pour traiter le fond du sujet. Par conséquent, la présentation des points de l'ordre du jour ne pourra pas être aussi détaillée qu'habituellement et les participants ont été invités à lire attentivement le document relatif aux décisions à adopter et les documents de travail en amont de la session.
4. Tous les projets de recommandations et de décisions ont été inclus dans le document relatif aux décisions à adopter et seront brièvement examinés lors du point de l'ordre du jour dédié pour une adoption finale lors du dernier jour de la session.
5. **Proposition**: **Le** Comité **a adopté** le calendrier de la session

## 2.4 CONSTITUTION DES GROUPES DE TRAVAIL POUR LA DURÉE DE LA SESSION

1. Le Secrétaire technique, M. Peter Pissierssens, a informé le Comité qu'aucun groupe de travail ne pourra se constituer pour la durée de la session. En revanche, un certain nombre de groupes de travail se sont réunis en amont du Comité, comme recommandé par le Groupe de gestion de l'IODE lors de sa réunion de janvier 2021. Ils ont notamment travaillé sur les éléments suivants :

*1.* Examen de la situation des centres nationaux de données océanographiques (CNDO) au sein du réseau de l'IODE (point 3.2.2 de l'ordre du jour)

*2.* Évaluation de la performance des projets et des activités de l'IODE : état des lieux et voie à suivre (point 3.4.2 de l'ordre du jour)

*3.* Poursuite du développement de l'ODIS (point 6.1 de l'ordre du jour) - (donnera lieu à un projet de recommandation)

*4.* Contribution de l'IODE à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (point 6.2 de l'ordre du jour)

*5.* Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information 2022-2026 (point 6.3 de l'ordre du jour)

*6.* Révision de la Politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques (point 6.4 de l'ordre du jour)

*7.* Projet de plan de travail et de budget 2021-2022 (point 8.3 de l'ordre du jour)

*8.* Avenir des réseaux de données et d’information océanographiques (ajouté le 21/01/2021) (point 3.5.2 de l'ordre du jour)

1. Le Secrétaire technique a rappelé au Comité que tous les participants inscrits à l'IODE-XXVI avaient été invités (par courriel) à participer à ces groupes de travail pré-comité. La composition des groupes de travail est disponible sur la page Web de l'IODE-XXVI : <https://www.iode.org/iode26>.
2. Chacun des groupes de travail a discuté du sujet qui lui a été attribué, a préparé un texte pour le document relatif aux décisions à adopter et a contribué au projet de décision ou au projet de recommandation, selon le cas. Ceux-ci sont inclus dans le document relatif aux décisions à adopter sous le point de l'ordre du jour correspondant. Il a été noté que les groupes de travail qui se sont réunis en amont du Comité avaient un caractère informel et que les décisions sur les sujets en question seraient prises par lors de l'IODE-XXVI.

## 2.5 MODALITÉS TECHNIQUES

1. Le Secrétaire technique, M. Peter Pissierssens, a informé le Comité que, comme mentionné par les coprésidents, en raison de la pandémie de Covid-19, il n'a pas été possible d'organiser la session à Sopot, en Pologne, comme prévu. D'un point de vue technique, la mise en œuvre de l'événement en ligne n'a pas présenté de complications, mais quelques questions ont dû être prises en compte : (i) en raison des nombreux fuseaux horaires de tous les États membres, il n'a pas été possible d'identifier un horaire qui permettrait à tous les États membres de participer ensemble, il a donc été décidé d'organiser deux sessions chaque jour, l'une pour la zone UTC +5 à UTC +12 et l'autre pour la zone UTC-8 à UTC +4 ; (ii) la durée des réunions en ligne a été fixée à deux heures maximum ; (iii) en raison du temps limité disponible pour l'ensemble de la session (2 heures x 4 = 8 heures) par rapport aux habituelles réunions (6 heures x 4 = 24 heures), il ne sera pas possible d'avoir des discussions plénières de fond. Pour palier cela, il a été décidé de créer des groupes de travail pré-comité pour tous les points de l'ordre du jour nécessitant des discussions de fond et pour lesquels un consensus devait être trouvé sur des projets de recommandations ou de décisions. La liste des groupes de travail qui se sont réunis en amont du Comité a été présentée dans le [point 2.4 de l'ordre du jour](#_2.4_ESTABLISHMENT_OF).
2. Le Secrétaire technique a également informé le Comité que, bien qu'aucun service d'interprétation simultanée ne soit disponible pour la session, le document relatif aux décisions à adoptera été traduit en français et en espagnol ([Document IOC/IODE-XXVI/2](https://www.iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27910)).
3. Le Secrétaire technique informe le Comité que la plateforme Zoom sera utilisée pour les sessions plénières. Les participants inscrits ont été sollicités en amont pour tester la plateforme.

# 3. RAPPORT SUR LA PRÉCÉDENTE PÉRIODE INTERSESSIONS (2019-2021)

## 3.1 RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE PLAN DE TRAVAIL DE L'IODE-XXV ET SUR LES RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS DE L'IODE-XXV

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Greg Reed. Il a rappelé que le Groupe de gestion de l'IODE, lors de sa réunion en ligne du 12 au 14 janvier 2021, a contrôlé l'avancement de la mise en œuvre du plan de travail, des décisions et des recommandations énoncés lors de la XXVe session de l'IODE, et a rédigé un premier projet de plan de travail et de budget à examiner lors de la XXVIe session de l'IODE. Le rapport de la réunion de direction de l'IODE de janvier 2021 est disponible ici :[Document IOC/IODE-MG-2021/3](https://www.iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27636).
2. M. Reed a expliqué que tous les projets de l'IODE doivent répondre aux critères d'évaluation spécifiques et sont évalués par le Groupe de gestion de l'IODE chaque année, sur la base des rapports fournis par chaque projet. Les critères d'évaluation de la performance des projets en cours sont décrits dans les [Manuels et guides de la COI n° 81](http://www.iode.org/mg81)(IOC Manuals and Guides No. 81 - Procedures for Proposing and Evaluating IODE Projects and Activities (Revised Edition)). Les projets en cours dont l'évaluation n'est pas positive (< 60 % de la note maximale) seront informés des mesures à prendre pour améliorer leurs performances et se verront accorder un délai approprié y remédier. Le Groupe de gestion a examiné les rapports de projet de l'IODE. M. Reed a informé le Comité qu'en raison du peu de temps disponible, il ne serait pas possible pour les responsables de projet de faire des présentations orales pendant la XXVIe réunion plénière.
3. M. Reed a informé le Comité que tous les points de la fiche d'action de l'IODE-XXV avaient été achevés pendant la période intersessions. Il a indiqué que le Groupe de gestion de l'IODE, lors de sa réunion de janvier 2021, avait examiné la fiche d'action et que des recommandations spécifiques avaient été formulées pour mener à bien les actions. Ces questions ont été traitées par la suite.
4. Proposi**tion**: **Le Comité a noté avec satisfaction** l'achèvement de la fiche d'action de l'IODE-XXV.
5. **Décisions de l'IODE-XXV**
6. [CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSIONS CHARGÉ D'EXAMINER LA SITUATION DES CENTRES NATIONAUX DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES (CNDO) AU SEIN DU RÉSEAU DE L'IODE](https://www.iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=592&Itemid=100403#dec324) : Au moment de la réunion du Groupe de gestion, en janvier 2020, aucun progrès n'avait été signalé. En préparation de la réunion du Groupe de gestion de janvier 2021, des rappels ont été envoyés aux membres du groupe : Canada (M. M. Ouellet), Inde (M. Patthabi Rama Rao), coprésidents de l'IODE, SeaDataNet (Mme Michèle Fichaut). Ce groupe n'avait pas désigné de président et ne s'est pas réuni. Le Groupe de gestion 2021 a demandé aux deux coprésidents de l'IODE de prendre l'initiative de contacter des experts (notamment l'OBIS (Anton Van De Putte), Hernan Garcia, Ward Appeltans, Greg Reed) pour collaborer sur ce sujet afin de présenter un rapport à l'occasion de l'IODE-XXVI. Il a été décidé de confier les discussions sur ce point à un groupe de travail pré-comité (Examen de la situation des CNDO au sein du réseau IODE (point 3.2.2 de l'ordre du jour)). Pour plus d'informations sur ce point, voir le [point 3.2.2 de l'ordre du jour](#_3.2.2__).
7. [STRUCTURE DE GESTION DE L'IODE](https://www.iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=592&Itemid=100403#dec51): TERMINÉ
8. [CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSIONS CHARGÉ D'ÉLABORER LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE ET L'ANALYSE COÛTS-AVANTAGES CONCERNANT LE SYSTÈME DE DONNÉES ET D'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES DE LA COI](https://www.iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=592&Itemid=100403#dec523): PARTIELLEMENT TERMINÉ

Ce groupe de travail intersessions a terminé son travail, consultable dans le [Document IOC-XXX/2 annexe 6 (Système de données et d'information océanographiques de la COI (ODIS) : Document conceptuel, plan de mise en œuvre et analyse coûts-avantages)](http://www.ioc-unesco.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=24645). L'Assemblée de la COI a fait les commentaires suivants :

*« L'Assemblée a exprimé son ferme soutien à la proposition de développement du Système de données et d'information océanographiques (ODIS) de la COI et a accueilli favorablement le prototype du Catalogue des sources de l'ODIS (ODISCat).*  
*L'Assemblée a souligné la nécessité de développer l'ODIS avec la participation du plus grand nombre possible de parties prenantes, en assurant la participation active des États membres de la COI mais aussi d'autres agences des Nations unies, d'ONG, de programmes et projets nationaux et régionaux, ainsi que du secteur privé.*  
*L'Assemblée a noté que l'ODIS de la COI constituerait une base solide et évolutive pour un système de données de la Décennie des Nations Unies.*  
*Le Secrétaire exécutif, tout en remerciant les États membres pour leur soutien majeur quant au développement proposé de l'ODIS, a appelé les États membres à aider la COI en fournissant du personnel, un soutien financier et en nature pour permettre le développement de l'ODIS.*  
*Le représentant de l'OMM s'est félicité du développement de l'ODIS et a exprimé le désir de son Organisation de collaborer et de participer activement*. »

Toutefois, l'Assemblée de la COI, lors de sa 30e session, a adopté la décision IOC-XXX/7.2.2 (Système de données et d'information océanographiques (ODIS)) :

*« Approuve le document conceptuel, plan de mise en œuvre et analyse coûts-avantages de l'ODIS ;*

*Invite le Comité de l’IODE à élaborer une proposition de projet pleinement détaillée et chiffrée concernant le Système de données et d’information océanographiques (ODIS) de la COI afin de la soumettre au Conseil exécutif de la COI à sa 53e session, en 2020. »*

Il a été demandé au Groupe de gestion 2021 d'examiner les actions nécessaires pour fournir cette « proposition de projet entièrement détaillée et chiffrée pour le Système de données et d'information océanographiques (ODIS) de la COI ».

Afin de discuter des mesures prendre et de contribuer à la rédaction d'une « proposition de projet entièrement détaillée et chiffrée pour le Système de données et d'information océanographiques (ODIS) de la COI », un groupe a été créé en amont du Comité pour y travailler (Poursuite du développement de l'ODIS (point 6.1 de l'ordre du jour). Ce point de l'ordre du jour est discuté plus en détail dans le [point 6.1 de l'ordre du jour](#_6.1__).

* [CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSIONS CHARGÉ DE RÉVISER LE PLAN STRATÉGIQUE DE LA COI POUR LA GESTION DES DONNÉES ET DE L'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES](https://www.iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=592&Itemid=100403#dec54): Au moment de la réunion du Groupe de gestion, en janvier 2020, aucun progrès n'avait été signalé. Dr Hernan Garcia, Mme Pauline Simpson et les coprésidents de l'IODE (en tant que membres initiaux du groupe de travail) ont été invités à rendre compte de la voie à suivre proposée. Ce sujet a été discuté plus en détail dans le [point 6.3 de l'ordre du jour](#_6.3_IOC_STRATEGIC).

1. **Projets de décisions pour l'Assemblée de la COI (IOC-XXX)**
2. [RÉVISION DE LA POLITIQUE DE LA COI EN MATIÈRE D'ÉCHANGE DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES (Point 7.2.1 de l'ordre du jour de l'Assemblée)](https://www.iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=592&Itemid=100403#dd56): TERMINÉ

La politique a été mise à jour en ligne à l'adresse <http://www.iode.org/policy>.Elle est également abordée dans le [point 6.4 de l'ordre du jour](#_6.4_REVISION_OF).

1. [MISE EN PLACE DU PROJET DE SYSTÈME DE BONNES PRATIQUES OCÉANOGRAPHIQUES DE LA COI (OBPS) (point 7.2.1 de l'ordre du jour de l'Assemblée)](https://www.iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=592&Itemid=100403#dd711): TERMINÉ

L'Assemblée de la COI, à sa 30e session, a créé le projet de système de bonnes pratiques océanographiques (OBPS), élément III de la décision IOC-XXX/7.2.1 (Échange international des données et de l’information océanographiques (IODE)). La mise en œuvre du projet a commencé immédiatement après l'Assemblée. Il est fait référence au document.

1. **Recommandations de l'IODE-XXV**
2. [CENTRES MONDIAUX DE RASSEMBLEMENT DE DONNÉES DE LA JCOMM/IODE (GDAC) :](https://www.iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=592&Itemid=100403#rec322) lors de la réunion du Groupe de gestion de janvier 2020, le Dr Sergey Belov, coprésident de l'IODE, a été invité à faire un rapport avec une proposition pour cette recommandation. L'OMM a subi une réforme de ses organes subsidiaires. L'INFCOM de l'OMM a créé un groupe d'étude sur les observations des océans et les systèmes d'infrastructure (SG-OOIS). Le SG-OOIS proposera et aidera à établir des connexions fonctionnelles efficaces entre le GOOS et le Système mondial d'observation du climat (SMOC), la Veille mondiale de la cryosphère (VMC), la Veille de l'atmosphère globale (VAG), le Système mondial intégré d'observation de l'OMM (WIGOS), le Système d'information de l'OMM (SIO), l'Échange international de données et d'informations océanographiques (IODE) de la COI et le Système mondial de traitement des données et de prévision (SMTDP). L'IODE est membre du SG-OOIS et participera aux discussions sur l'avenir du Système de données de climatologie maritime (MCDS) et des GDAC de la COI. Pour l'instant, le MCDS n'a pas de structure de communication et aucun responsable n'a été clairement désigné pour l'accréditation des nouveaux centres, ni pour le suivi/l'examen des activités des centres existants, ni pour l'approbation des changements de structures ni pour les questions techniques (c'est-à-dire les formats de données) qui font partie des règlements de l'OMM/de la COI. Cette discussion devra avoir lieu par le biais du Conseil collaboratif mixte (JCB).
3. **Proposition**: **Le Comité**, prenant note de la restructuration de l'OMM, a **recommandé** de poursuivre les discussions sur ce sujet avec le JCB et a **demandé à** M. Sergey Belov, coprésident de l'IODE, d'entamer ces discussions.
4. [RÉVISION DU MANDAT DE L'ÉQUIPE D'EXPERTS POUR LES PRATIQUES DE GESTION DES DONNÉES (ETDMP) DE LA JCOMM/IODE](https://www.iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=592&Itemid=100403#rec341): Comme la JCOMM a cessé d'exister, l'ETDMP JCOMM/IODE a également cessé d'exister. Nous avons pris note que l'ETDMP avait pris la responsabilité de fournir un groupe d'experts pour l'approbation et la convergence des bonnes pratiques de gestion des données et qu'elle a demandé qui s'en chargerait. En outre, l'OMM dispose d'une équipe d'experts en gestion de l'information (ET-IM) qui s'occupe des activités de gestion des données et de l'information, notamment du MCDS.
5. **Proposition**: **Le** Comité**, prenant note** de la suppression de la JCOMM, **a décidé** **de supprimer** l'ETDMP et a **invité** la COI à discuter avec l'OMM, par l'intermédiaire du JCB, de la forme des futures collaborations sur les aspects de la gestion des données et de l'information et des bonnes pratiques océanographiques, par le biais de projets conjoints, d'équipes d'experts ou d'autres formes (action de Sergey Belov).
6. [MISE EN PLACE DU PROJET DE CATALOGUE DES SOURCES DU SYSTÈME DE DONNÉES ET D'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES DE LA COI (ODISCat)](https://www.iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=592&Itemid=100403#rec521): Le projet ODIScat a été établi et un prototype du système est disponible sur [https://catalogue.odis.org](https://catalogue.odis.org/), mais le Groupe de gestion n'a pas été formellement établi et n'a pas organisé de réunion.

SITUATION ACTUALISÉE : M. Lambert a indiqué que le Groupe de gestion devrait être mis en place en mai 2021. Il a invité les candidats à rejoindre le groupe.

1. **Proposition :** **Le** Comité **a invité** les experts de l'IODE à rejoindre le Groupe directeur de l'IODE pour le projet ODISCat.
2. [CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSIONS CHARGÉ DE PROPOSER UNE STRATÉGIE DE GESTION DES DONNÉES ET DE L'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES POUR LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES (IWG-SODIS)](https://www.iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=592&Itemid=100403#rec53) : Ce point est discuté au [point 6.2 de l'ordre du jour](#_6.2__IODE).

## 3.2 ÉTAT DU RÉSEAU DE L'IODE

### 3.2.1 Résumé des rapports des CNDO, des unités de données associées et des unités d’information associées

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Peter Pissierssens, se référant au  [Document IOC/IODE-XXVI/3.2.1.a](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27885) (Résumé des rapports des CNDO, des unités de données associées et des unités d’information associées de l'IODE), également disponible sur le site Web <https://surveys.iode.org/2019-2020-nodc-and-adu/>. Il a noté qu'en raison du peu d'unités d'information associées (5), parmi lesquelles seules 4 ont répondu, aucun rapport n'a été préparé pour le moment.
2. Il a rappelé que neuf CNDO étaient désormais accrédités par l'IODE, à savoir la Belgique (BMDC), la Chine (NMDIS), la France (SISMER), la République islamique d'Iran (INCOD), le Royaume-Uni (BODC), la République de Corée (KODC), le Japon (JODC), l'Irlande (Marine Institute) et la Belgique (VMDC), et qu'une unité de données associée avait été accréditée, la Malaisie (INOS).
3. Il a été noté avec regret qu'aucun CNDO, et qu'aucune unité de données associée ni aucune unité d’information associée supplémentaire n'avait demandé d'accréditation en 2019-2020.
4. M. Pissierssens a informé le Comité que le Bureau de l'IODE a décidé de réaliser une enquête en ligne pour obtenir des rapports des CNDO, des unités de données associées et des bibliothécaires marins, comme cela a déjà été fait en 2007-2008, 2009-2010, 2011-2012, 2015-2016 et 2017-2018. L'enquête pour 2019-2020 a été lancée le 29 janvier 2021 et clôturée le 26 février 2021.
5. Au total, 70 réponses ont été reçues de la part des CNDO et des unités de données associées, et 4 de la part des unités d’information associées. M. Pissierssens a rappelé que pour le précédent rapport 2015-2016, 66 réponses avaient été reçues de la part des CNDO et des unités de données associées, et que pour 2017-2018, 67 réponses avaient été reçues. Ont également répondu : (i) l'Estonie (Université de technologie de Tallinn) (coordinateur national de l'IODE pour la gestion des données) ; (ii) la Finlande (Institut météorologique finlandais) : a accueilli une institution nationale désignée (IND) jusqu'en 2008 ainsi que le coordinateur national de l'IODE pour la gestion des données ; (iii) le Portugal (Instituto Hidrografico) : ancien CNDO + coordinateur national de l'IODE pour la gestion des données (unités de données associées) ; (iv) Trinité-et-Tobago (Institute of Marine Affairs) : coordinateur national de l'IODE pour la gestion des données. Il a noté que ces institutions n'avaient pas encore été officiellement désignées comme CNDO ni enregistrées comme tel.
6. **Proposition** : Le Comité a invité l'Estonie (Université de technologie de Tallinn) ; (ii) la Finlande (Institut météorologique finlandais) ; (iii) le Portugal (Instituto Hidrografico) ; et (iv) Trinité-et-Tobago (Institute of Marine Affairs) à rejoindre le réseau IODE en tant que CNDO ou unité de données associée.
7. Pour ce qui est du nombre de questions, nous avons évolué de 44 questions en 2015-2016 à 48 questions en 2017-2018 et à 48 questions en 2019-2020.
8. Alors que les rapports sur l'enquête des années précédentes ne comprenaient que des tableaux récapitulatifs, le Secrétariat avait décidé de fournir des rapports détaillés par centres de données pour l'enquête 2019-2020. En outre, il a été décidé de rendre le rapport disponible non seulement sous la forme d'un document, mais aussi par le biais d'un site Web dédié : <https://surveys.iode.org/2019-2020-nodc-and-adu/>. Il a noté que les résultats de l'enquête fournissent des informations détaillées sur les éléments suivants :

* Structures nationales pour la gestion des données (centralisées vs décentralisées)
* Disponibilité des données de la Stratégie nationale de gestion des données
* Application de la politique d'échange de données océanographiques de l'IODE et disponibilité de la politique de données institutionnelles
* Disponibilité d'un système de gestion de la qualité (SGQ) documenté et/ou d'une certification ISO 9001
* Intention de mettre en œuvre l'accréditation QMF (cadre de référence pour la gestion de la qualité) de l'IODE en 2021-2022
* Effectifs au sein du centre de données et leur évolution depuis 2017-2018
* Budget annuel du centre de données et ses changements depuis 2017-2018
* Activités mondiales de l'IODE auxquelles les centres de données ont participé en 2019-2020
* Activités/projets les plus importants auxquels participent les centres de données
* Types de données gérées pour (i) les mesures à partir de navires ; (ii) les stations/plateformes fixes ; (iii) les plateformes mobiles ; (iv) autres, mode différé ou temps réel
* Participation à des programmes scientifiques internationaux majeurs
* Gestion des variables océaniques essentielles (VOE) du GOOS
* Disponibilité de la métabase de données de découverte au centre de données (et disponibilité en ligne)
* Description des procédures de contrôle de la qualité utilisées au centre de données
* Services et produits de données fournis par le centre de données, leurs méthodes de livraison, les statistiques d'utilisation, les types d'utilisateurs, l'origine géographique des utilisateurs
* Fourniture de données aux réseaux internationaux de données (y compris WDS)
* Participation aux formations de l'IODE et leurs avantages
* Contribution en nature (temps du personnel) fournie à l'IODE
* Possibilité de fournir un expert en visite ou en détachement au Bureau des projets de la COI pour l'IODE
* Participation des centres de données aux activités liées aux objectifs de développement durable
* Activités prévues pouvant contribuer à la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable

1. **Proposition**: **Le** Comité **s'est félicité** de la disponibilité des informations détaillées fournies par l'enquête 2019-2020 et a **estimé** qu'elles seraient très utiles comme source d'information pour diverses activités de l'IODE.

### 3.2.2 Examen de la situation des centres nationaux de données océanographiques (CNDO) au sein du réseau de l'IODE

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Dr Sergey Belov. Il a rappelé que le Comité de l'IODE, par la décision IODE-XXV.3.2.4, a créé un groupe de travail intersessions (ci-après dénommé « IWG ») chargé d'examiner la situation des CNDO au sein du réseau IODE. Selon l'annexe A de la décision IODE-XXV.3.2.4, les objectifs du groupe de travail étaient les suivants :

* proposer des paramètres et des processus pour déterminer la situation des CNDO au sein du réseau IODE
* proposer un processus visant à aider les CNDO à améliorer leur situation
* recommander des mises à jour des Manuels et guides de la COI n° 5, le cas échéant
* soumettre un rapport intermédiaire à la réunion de 2020 du Groupe de gestion de l'IODE
* mettre en œuvre un bilan de la situation provisoire de tous les CNDO
* soumettre son rapport final, y compris le rapport de situation provisoire, à l'IODE-XXVI.

1. Lors de la réunion de janvier 2020 du Groupe de gestion de l'IODE, il a été recommandé que l'IWG propose les changements aux M&G n° 5 en tenant compte des éléments suivants :

* démantèlement de la JCOMM
* relations entre CNDO unité de données associée
* système WDC remplacé par WDS
* ODISCat et autres données et informations liées aux activités et projets de l'IODE

1. Les catégories types suivantes ont également été proposées pour les métriques du CNDO :

* quantité de données reçues/traitées/archivées
* données disponibles en ligne
* disponibilité des métadonnées
* mise en œuvre de l'AQ et du CQ
* préservation à long terme
* liens établis avec les unités de données associées (le cas échéant)
* cadre de référence pour la gestion de la qualité (QMF) de l'IODE
* contribution des données à l'OBIS/ODP (Portail des données océanographiques)
* contribution d'informations à ODISCat
* publications à l'OBPS
* plans et activités de développement des capacités
* financement
* participation aux projets internationaux
* stratégie d'exploitation durable (le cas échéant)

1. Aucune action n'ayant été entreprise sur cette question depuis l'IODE-XXV, le Groupe de gestion de l'IODE, lors de sa réunion de janvier 2021, a décidé de créer un groupe de travail (groupe 1) pour travailler sur ce sujet en amont du Comité. Les membres du groupe peuvent être consultés ici : <http://www.iode.org/iode26>. Le groupe s'est réuni le 18 février 2021. Il a discuté des modifications à apporter aux Manuels et guides n° 5 et 67 de la COI et a également recommandé la rédaction de procédures de contrôle sanitaire des centres de données de l'IODE. Compte tenu des informations et de la liste de contrôle utilisée par le Groupe directeur de l'OBIS pour vérifier la situation des nœuds de l'OBIS, le groupe de travail pré-comité a suggéré qu'il serait précieux de pouvoir vérifier la situation de manière indépendante et d'envisager l'ensemble des tâches de gestion des données d'un CNDO (voir : M&G de la COI n° 5, page 5). Le Dr Lesley Rickards a proposé de préparer un court document contenant une liste de contrôle préliminaire de la situation des CNDO pour une utilisation par le groupe de travail intersessions. Certains de ces points nécessitent la contribution des CNDO, mais d'autres peuvent être vérifiés par l'IODE. Un travail supplémentaire est nécessaire pour déterminer : le processus de contrôle de la situation des CNDO, la fréquence à laquelle il doit être effectué, les contrôles précis qui doivent être effectués pour qu'un CNDO soit considéré comme actif et la manière dont les CNDO inactifs peuvent être accompagnés pour devenir actifs.
2. **Proposition :** **Le Comité, constatant avec regret l'absence de progrès, a décidé** de prolonger le temps de travail du groupe de travail intersessions chargé d'examiner la situation du CNDO au sein du réseau IODE et l'a **chargé** de fournir :
3. une révision des Manuels et guides de la COI n° 5 (Guide for Establishing a National Oceanographic Data Centre) ;
4. une révision des Manuels et guides de la COI n° 67 (IODE Quality Management Framework for National Oceanographic Data Centres and Associate Data Units (Revised edition)) ; et
5. des procédures finalisées de contrôle du centre de données de l'IODE, afin de les soumettre au Groupe de gestion de l'IODE lors de sa réunion de janvier 2022.
6. **Proposition : Le Comité a chargé** le Secrétariat de publier et de transmettre les documents après leur approbation par le Groupe de gestion de l'IODE.

### 3.2.3 Actions possibles pour étendre le réseau

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Dr Sergey Belov. Il a noté que le réseau de l'IODE comprend actuellement 67 CNDO, 31 unités de données associées (dans 64 États membres) et 5 unités d’information associées. Par conséquent, par rapport aux 150 États membres de la COI, seuls 43 % des États membres ont mis en place un équipement de gestion des données (CNDO ou unité de données associée). Compte tenu de l'importance des données pour la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable ainsi que pour le Système de données et d'informations océanographiques (ODIS), il a souligné la nécessité d'accroître l'engagement des États membres de la COI dans le programme IODE. Il a rappelé qu'une liste complète des États membres de la COI et des centres de données est disponible à l'adresse suivante : <http://www.iode.org/datacentres>
2. **Proposition** : Le Comité a chargé le Secrétariat de contacter les points focaux des États membres de la COI qui n'ont pas établi de CNDO ni d'unité de données associée et de les inviter à envisager la création de ce type d'équipement.
3. Il a été noté que l'OceanTeacher Global Academy (OTGA) dispose maintenant de centres de formation dans la plupart des régions et peut aider à la formation nécessaire. Une liste complète des centres de formation régionaux est disponible à l'adresse suivante : <https://classroom.oceanteacher.org/>.

## 3.3 RAPPORTS D'AVANCEMENT DES PROJETS DE L'IODE MONDIAUX

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Taco De Bruin, coprésident. Il a fait référence au [Document IOC/IODE-XXVI/3.3 (Examen des rapports sur les projets de l'IODE)](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27701). Il a informé le Comité qu'en raison du temps très limité dont il dispose, il ne sera pas possible de présenter à l'oral les rapports d'avancement de tous les projets. En revanche, les rapports fournis au Groupe de gestion de l'IODE pour les activités menées en 2019 et 2020 (pour les réunions du Groupe de gestion de l'IODE en janvier 2020 et janvier 2021) ont été inclus dans le document relatif aux décisions à adopter.
2. Les rapports sont inclus dans le document susmentionné sur les projets suivants :
3. Système d'information sur la biodiversité des océans (OBIS)
4. Projet mondial d'archéologie et de sauvetage des données océanographiques (GODAR)
5. Base de données sur les océans du monde (WOD)
6. Programme mondial sur les profils de température et de salinité (GTSPP)
7. Projet mondial de données sur la surface des océans en cours de navigation (GOSUD)
8. Projet de réseau international des atlas côtiers (ICAN)
9. Projet international de base de données à qualité contrôlée (IQuOD)
10. Catalogue des sources de l'ODIS (ODISCat)
11. Portail des données océanographiques de la COI (ODP)
12. Centre de partenariat pour le portail de données océanographiques de l'IODE
13. Système de bonnes pratiques océanographiques (OBPS) de la COI
14. IODE OceanDocs (AquaDocs)
15. IODE OceanExpert
16. Projet de cadre de référence pour la gestion de la qualité de l'IODE (QMF)
17. Il a en outre informé le Comité que le projet de la COI relatif au Système de bonnes pratiques océanographiques (OBPS) (un projet conjoint GOOS-IODE) avait élaboré son plan stratégique ainsi que son plan de mise en œuvre pour 2021-2023. Ces documents sont disponibles dans la liste des documents de l'IODE-XXVI.
18. **Proposition**: **Le Comité a noté avec satisfaction** les progrès réalisés dans le cadre des 13 projets mondiaux.

## 3.4 MISE EN PLACE DU CADRE DE RÉFÉRENCE DE GESTION DE LA QUALITÉ DE L'IODE (QMF)

### 3.4.1 Accréditation des centres de données/centres d'information : état des lieux et voie à suivre

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Greg Reed. Il a informé le Comité qu'aucun CNDO supplémentaire n'avait demandé son accréditation pendant la période intersessions. Un CNDO accrédité (NMDIS, Chine) a été ré-accrédité par le Groupe directeur du QMF après avoir satisfait aux exigences de conformité.
2. **Proposition**: **Le Comité a encouragé** les CNDO et les unités de données associées de l'IODE à demander leur accréditation.

### 3.4.2 Évaluation des performances des projets et des activités de l'IODE : état des lieux et voie à suivre

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Greg Reed. Il explique que la réunion de 2021 du Groupe de gestion de l'IODE a recommandé la création d'un groupe de travail (groupe 2) pour travailler en amont du Comité sur l'évaluation des performances des projets et des activités de l'IODE : état des lieux et voie à suivre. Les membres du groupe peuvent être consultés ici : <http://www.iode.org/iode26>. Le groupe de travail s'est réuni en ligne le 25 février 2021.
2. Lors de la 25e session du Comité de l'IODE, il a été décidé d'évaluer les projets et activités nouveaux et existants, et de faire un compte-rendu des résultats de l'évaluation au Groupe de gestion de l'IODE et au Comité de l'IODE. Le processus détaillé a été publié dans [Manuels et guides de la COI n° 81 rév.](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=22542) (2018) (Procedures for Proposing and Evaluating IODE Projects and Activities (Revised Edition)). Le groupe de travail pré-comité a convenu qu'il était très important de continuer à faire un état des lieux des projets et des activités sur une base régulière, mais a estimé qu'il existait un décalage entre le modèle de rapport et les questions d'évaluation et qu'il n'est actuellement pas possible de faire une évaluation significative. C'est pourquoi le groupe de travail a formulé un certain nombre de suggestions pour améliorer les annexes des Manuels et guides de la COI n° 81 et notamment le modèle de rapport et le processus d'évaluation. Plus particulièrement, le groupe de travail pré-comité a suggéré que les rapports de projet puissent comprendre un plan de travail avec des indicateurs de performance clairement mesurables liés à des activités qui puissent être étiquetées comme étant achevées, en attente, reportées ou annulées. Cela remplacerait les actuelles questions 6, 8 et 9 de l'annexe 2 (rapport annuel), qui font référence aux produits livrables, aux résultats et aux étapes, et qui sont souvent source de confusion et de duplication. À l'évidence, les éléments du plan de travail figurant dans le rapport d'activité doivent correspondre à ceux proposés dans le plan de travail précédemment soumis et adopté. En ce qui concerne les notes d'évaluation, le groupe a déconseillé l'utilisation d'un pourcentage, mais a préféré une évaluation qualitative plutôt que quantitative.
3. Le groupe n'a pas discuté du fait que le résultat de l'évaluation devait avoir ou non des conséquences sur le financement des projets et des activités, ou sur la sélection des activités de base à financer si les ressources financières ne sont pas suffisantes.
4. **Proposition : Le Comité de l'IODE a** accueilli **favorablement** la proposition de révision des Manuels et guides de la COI n° 81, rev2, disponibles à l'adresse : <http://www.iode.org/mg81>et a **demandé** à tous les responsables et gestionnaires de projets d'utiliser le nouveau formulaire de rapport, inclus dans les M&G 81 à l'annexe 2.

## 3.5 RAPPORTS D'AVANCEMENT DES ACTIVITÉS COMMUNES AVEC D'AUTRES PROGRAMMES DE LA COI ET D'AUTRES PARTENAIRES

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Dr Sergey Belov. Il a noté que ce point à l'ordre du jour a été inclus à titre d'information seulement, car le temps ne serait pas suffisant pour rendre compte de toutes les activités de coopération. Il a mentionné les points suivants :

* **Programmes mondiaux de la COI**: Sciences océaniques (Efflorescences algales nuisibles (HAB), portail sur l'acidification des océans), GOOS (OBPS, OCG)

L'OTGA organise régulièrement des formations sur les HAB et travaille actuellement à l'élaboration d'un cours sur l'acidification des océans en collaboration avec les collègues concernés de l'OSS.

* **Programmes régionaux de la COI**: IOCARIBE (Ocean InfoHub, CMA2, OceanTeacher Global Academy) ; IOCAFRICA (Ocean InfoHub, OceanTeacher Global Academy) ; IOC/WESTPAC (ODINWESTPAC) ; P-SIDS (PacMan, Ocean InfoHub) ; IOCINDIO (IIOE2)

L'OTGA, par le biais de ses centres de formation, accueille jusqu'à 20 formations par an dans les régions.

* **Projets de la Commission européenne**: JERICO S3, EMODnet, SeaDataCloud, ECOPOTENTIAL, EuroSea, AtlantECO

L'OTGA a accueilli la [2e formation SeaDataCloud](https://oceanexpert.org/event/2347) à Ostende, en Belgique, du 19 au 26 juin 2019.

L'OTGA a organisé la formation (en ligne) [Fournir des ensembles de données à EMODnet Biology](https://oceanexpert.org/event/2690) pour EMODnet Biology, en étroite collaboration avec l'Institut flamand de la Mer (VLIZ), du 8 au 19 juin 2020.

* **Autre**: Système mondial de données (WDS) du Conseil international pour la science (ICSU), Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts (ASFA) ; IAMSLIC

L'OTGA a contribué au syllabus du Centre d'excellence NF - POGO/AWI avec le module de [gestion des données océaniques](https://oceanexpert.org/event/2444) (14 - 25 oct. 2019). En outre, l'OTGA accueille désormais les modules complets de 10 mois pour la cohorte 2020/21.

L'OTGA collabore également activement avec l'Organisation européenne pour l'exploitation des satellites météorologiques (EUMETSAT) et Mercator International dans le cadre d'un cours commun destiné aux formateurs ([EUMETSAT/CMEMS/OTGA Train the Trainers: tools & techniques for teaching about Sentinel-3 marine data](https://oceanexpert.org/event/2627) ). Une nouvelle édition aura lieu en septembre 2021.

* **Secteur privé**: C4IR/Ocean Data Foundation

1. **Proposition : Le Comité s'est félicité** de la poursuite et de l'élargissement de la coopération de l'IODE avec d'autres programmes de la COI et avec d'autres partenaires et a **invité** ces programmes et partenaires à proposer à l'IODE et ses projets de devenir partenaires de leurs activités.

# 4. RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE L'IODE

## 4.1 CONTRIBUTIONS DE L'IODE À LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA COI

### 4.1.1 Projet OceanTeacher Global Academy de l'IODE : Phase 2

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Dr Claudia Delgado (responsable du projet OTGA et coordinatrice de la formation de l'IODE). Elle a expliqué qu'entre avril 2019 et avril 2020, l'OTGA a dispensé 21 formations avec 665 participants pendant la Phase 1. La certification ISO qui reconnaît le Bureau des projets de la COI pour l'IODE, à Ostende, en Belgique, comme fournisseur de services de formation a été renouvelée en avril 2019 et avril 2020, suite aux audits annuels. La Phase 1 du projet OTGA a officiellement pris fin le 31 décembre 2020.
2. La mise en œuvre de la Phase 2 du projet OTGA a débuté en mars 2020, en pleine pandémie de COVID-19, alors que la plupart des pays étaient soumis à un confinement strict. Néanmoins, la mise en œuvre du projet OTGA s'est poursuivie, avec un certain retard compte tenu des adaptations à mettre en place.
3. Malgré les limitations dues à la pandémie de COVID-19, les principales activités réalisées au cours de cette période ont été les suivantes :

* Appel à propositions pour accueillir un centre de formation régional ou spécialisé OceanTeacher Global Academy (lettre circulaire de la COI n° 2795, date limite initiale fixée au 3 avril, puis prolongée jusqu'au 1erjuin 2020 en raison de la pandémie)
* Examen des propositions d'accueil d'un centre de formation régional ou spécialisé OceanTeacher Global Academy par les programmes, régions et experts de la COI concernés
* Résultats du processus de sélection annoncés en septembre 2020
* La première réunion du Groupe directeur de l'OTGA (SG-OTGA) se tiendra en ligne du 5 au 7 octobre 2020
* 8 formations en ligne organisées
* Plate-forme d'apprentissage en ligne OceanTeacher remaniée et améliorée
* Suppression des doublons dans la base de données OceanTeacher

1. Au total, 16 centres de formation régionaux ou spécialisés ont été sélectionnés :
2. Département des sciences marines et de la pêche (DMFS), Université du Ghana
3. Institut d'océanographie et d'environnement (INOS) - Universiti Malaysia Terengganu, Malaisie
4. Agence indonésienne de météorologie, de climatologie et de géophysique (BMKG), Indonésie
5. Centre pour la recherche et la technologie marine (UEM), Mozambique
6. Bureau des projets UNESCO/COI pour l'IODE, Belgique
7. Institut de recherche marine et côtière de Colombie (INVEMAR), Colombie
8. Centre international de formation en océanographie opérationnelle (ITCOOcean), Inde
9. Université d'Uruguay (UdelaR)/Université de Santa Catarina (UFSC), Uruguay/Brésil
10. Escuela Superior Politécnica del Litoral (ESPOL), Équateur
11. Universidade de Aveiro, Portugal
12. Institut de recherche marine et halieutique du Kenya (KMFRI), Kenya
13. National Marine Data and Information Service (NMDIS)/National Center of Ocean Standards and Metrology (NCOSM), Chine
14. Escuela de Ciencias del Mar, Argentine
15. Centre international d'information sur les tsunamis (CIIT), USA
16. Université de Bergen, Norvège
17. Communauté du Pacifique (CPS), Fidji
18. La première réunion du Groupe directeur de la Phase 2 de l'OTGA s'est tenue du 5 au 7 octobre 2020 sous la forme d'un événement en ligne. Le Groupe directeur a confirmé les responsables des lots de travail (WP) du projet : WP1 (Coordination du projet) RTC-Belgique ; WP2 (Soutien technique du projet) RTC-Colombie ; WP3 (Création du contenu du cours de formation) STC-ITIC ; WP4 (Activités du cours de formation) RTC-Inde ; WP5 (Sensibilisation, communication et évaluation du projet) STC-Argentine. Le Groupe directeur a approuvé un plan de travail provisoire pour 2021 avec soixante formations proposées. Le plan de travail définitif pour le premier semestre 2021 sera confirmé après consultation des programmes de la COI et des organes régionaux pour établir leurs priorités. Le SG-OTGA a élu M. Udaya Bhaskar (RTC-Inde) comme président du Groupe directeur.
19. Entre avril 2020 et janvier 2021, un total de neuf formations ont été organisées (en ligne) impliquant 230 participants de 44 pays.
20. En outre, la plateforme d'apprentissage en ligne d'OceanTeacher a été entièrement remaniée et fonctionne désormais sur Moodle version 3.9. Plusieurs plugins supplémentaires ont été installés afin de la rendre plus conviviale et d'améliorer l'expérience d'apprentissage. Les comptes dupliqués ont été supprimés de la base de données des utilisateurs et on dénombre actuellement plus de 7500 utilisateurs mondiaux.
21. **Proposition**: **Le Comité a remercié** le Gouvernement flamand (Royaume de Belgique) pour son soutien constant à l'IODE et à son OceanTeacher Global Academy.
22. **Proposition**: **Le Comité a également remercié** les institutions qui ont accepté d'accueillir un centre de formation régional ou spécialisé OTGA de l'IODE.

### 4.1.2 Avenir des réseaux de données et d’information océanographiques (ODIN)

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Mika Odido et le Dr Cesar Toro. Ils ont rappelé qu'au fil des ans, l'IODE a mis en place des réseaux régionaux de données et d'information océanographiques pour soutenir le renforcement des capacités en matière de gestion des données et d'information océanographiques et encourager le développement de produits de données et d'information ainsi que la collaboration au sein des régions. Les réseaux établis comprenaient :

* ODINAFRICA : Réseau de données et d'information océanographiques pour l'Afrique
* ODINBLACKSEA : Réseau de données et d'information océanographiques pour la mer Noire
* ODINCARSA : Réseau de données et d'information océanographiques pour la Caraïbes et Amérique du Sud
* ODINECET : Réseau de données et d'information océanographiques pour les pays européens en transition économique
* ODINWESTPAC : Réseau de données et d'information océanographiques pour le Pacifique occidental
* ODIN-PI : Réseau de données et d'information océanographiques pour les îles du Pacifique

1. Ils ont noté que les ressources financières disponibles auprès du PR de l'UNESCO pour financer chaque ODIN étaient limitées et en baisse. La question est donc de savoir si quelques milliers de dollars peuvent faire la différence. D'autre part, l'IODE a réussi à mobiliser des fonds extrabudgétaires qui profitent à diverses régions (aux régions Amérique latine et Caraïbes, Afrique, PEID par le biais de l'OIH, aux PEID par le biais de PACMan et à tous les États membres des pays en développement par le biais de l'OTGA2). Des fonds supplémentaires ont été reçus récemment et pourraient bénéficier à l'Afrique.
2. Lors de la réunion du Groupe de gestion de l'IODE 2021 (12-14 janvier 2021), les participants se sont déclarés préoccupés par le niveau de performance des ODIN et ont recommandé que l'avenir des ODIN fasse l'objet d'une discussion approfondie lors de la XXVIe session de l'IODE. Le Groupe de gestion avait en outre demandé aux coprésidents de discuter de cette question avec les secrétariats régionaux de la COI et les coprésidents des organes subsidiaires régionaux de la COI, et de faire rapport au Groupe de gestion dès que possible, en vue de renforcer les liens entre l'IODE en tant que programme mondial et les besoins et exigences ainsi que la participation équitable des programmes régionaux dans le domaine de la gestion des données et de l'information océanographiques.
3. Le Groupe de gestion avait également recommandé la création d'un groupe de travail pré-comité (groupe 8) chargé de délibérer et de recommander les moyens de renforcer les liens entre l'IODE en tant que programme mondial et les besoins et exigences ainsi que la participation équitable des programmes régionaux dans le domaine de la gestion des données et de l'information océanographiques.
4. Les membres du groupe peuvent être consultés ici : <http://www.iode.org/iode26>. Le groupe de travail s'est réuni le 22 février. Il a discuté de la nécessité de poursuivre les réseaux de données et d'information océanographiques (ODIN) de l'IODE en tant qu'activité de l'IODE.
5. **Proposition** : **Le Comité a adopté** la décision IODE-XXVI.4.1.2

**Décision IODE-XXVI.4.1.2**

**Réseaux de données et d'information océanographiques (ODIN) de l'IODE**

1. Le Comité de l'IODE,
2. **Rappelant** les réseaux de données et d'information océanographiques (ODIN) établis pour l'Afrique (ODINAFRICA, 2004), l'Amérique latine et les Caraïbes (ODINCARSA, 2004), l'océan Indien central (ODINCINDIO, 2005), les pays européens en transition économique (ODINECET, 2007), la région WESTPAC (ODINWESTPAC, 2007) et la région de la mer Noire (ODINBlackSea, 2007),
3. **Notant** le développement de projets de l'IODE couvrant une ou plusieurs régions, tels que l'OceanTeacher Global Academy (toutes les régions), le Système d'information sur la biodiversité des océans (toutes les régions), Ocean InfoHub (Amérique latine et Caraïbes, Afrique, PEID du Pacifique), PacMAN (PEID du Pacifique),
4. **Notant en outre** le niveau limité d'activités dans certains ODIN,
5. **Reconnaissant** l'importance de développer les capacités de gestion des données et de l'information océanographiques dans les États membres de la COI de toutes les régions,
6. **Reconnaissant en outre** l'importance de traiter les données et les informations comme un élément important de la chaîne de valeur allant des observations à l'élaboration des politiques,
7. **Décide** :
8. de maintenir les ODIN en tant que projets de l'IODE,
9. de lier plus étroitement les ODIN aux organes subsidiaires régionaux de la COI (IOCARIBE, IOCAFRICA, IOCINDIO, WESTPAC),
10. de poursuivre la gouvernance des ODIN en tant que projets de l'IODE à part entière dans les cas où il n'existe pas d'organe subsidiaire de la COI,
11. que les ODIN sont encouragés à collaborer avec des projets de l'IODE (par exemple, OBIS, OTGA, OIH) et à renforcer leur mise en œuvre régionale,
12. d'établir un forum inter-ODIN afin d'établir des liens plus étroits entre les ODIN ainsi qu'avec d'autres programmes mondiaux de la COI, et de faciliter le partage des bonnes pratiques,
13. **Invite** les organes subsidiaires régionaux de la COI à inclure des représentants des projets de l'ODIN (par l'intermédiaire de leur(s) président(s) de Groupe directeur) dans leur « bureau » respectif,
14. **Charge** les coprésidents de l'IODE de discuter de cette décision de l'IODE avec les présidents des organes subsidiaires régionaux respectifs,
15. **Charge** chaque ODIN de soumettre à l'IODE-XXVII une proposition de projet détaillée comprenant un plan de travail et un budget, en suivant les instructions relatives aux projets fournies dans les Manuels et guides de la COI n° 81 et de tenir compte des possibilités offertes par la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable,
16. **Crée** un groupe de travail intersessions chargé de réviser le mandat des réseaux de données et d'information océanographiques (ODIN) de l'IODE, d'élaborer une stratégie pour la viabilité des ODIN et de soumettre son rapport à la prochaine réunion du Groupe de gestion de l'IODE (2022).
17. Membres initiaux :

* Présidents des Groupes directeurs de l'ODIN
* Représentants des organes subsidiaires régionaux de la COI
* Coprésidents de l'IODE
* Secrétariat de l'IODE
* [à compléter]

# 5. COMMUNICATION ET SENSIBILISATION

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Taco De Bruin. Il a noté que, sous le [point 6.5 de l'ordre du jour](#_6.5__) (Évaluation des performances du Bureau des projets de la COI pour l'IODE), les évaluateurs avaient formulé la recommandation suivante :

« *L'image forte du Bureau des projets IODE devrait être davantage mise en avant sur les différents portails gérés par le Bureau des projets IODE. Chacun de ces portails doit avoir un objectif clair et distinctif, bien décrit. L'image de marque de l'IODE pourrait également être renforcée par une clarification des relations de l'IODE avec le Système mondial d'observation des océans (GOOS) et avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) (entre autres) sur le site Web de l'IODE, et peut-être par un rafraîchissement complet du site. Cela devrait également permettre de déterminer quels sont les projets qui relèvent le plus clairement du domaine de l'IODE, et ceux qui relèvent le plus clairement du domaine du GOOS ou de l'OMM, par exemple. De même, le Bureau des projets de l'IODE est encouragé à promouvoir son image de marque et ses activités, notamment celles de l'Ocean Info Hub et de l'Ocean Teacher Global Academy, de manière plus visible dans les communications relatives à la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable. Les évaluateurs notent la forte capacité du Bureau des projets de l'IODE à mener des activités transversales telles que le renforcement des capacités, la formation, les projets de gestion des informations et des données marines, et l'exploitation de divers portails Web*. »

1. Il a fait remarquer qu'aucune réelle modification n'avait été apportée à l'actuel site Web de l'IODE depuis dix ans. Si son principal public cible était et restera la communauté des centres de données et d'information de l'IODE, le bilan a mis en évidence la nécessité de clarifier les relations de l'IODE avec les autres programmes de la COI ainsi qu'avec d'autres organisations. Il a noté que la Décennie, qui débutera en 2021, apportera une nouvelle communauté d'utilisateurs intéressés par les données que l'IODE devra prendre en compte.
2. **Proposition : Le Comité a recommandé** d'allouer des fonds dans le budget 2021 pour le rafraîchissement du site Web de l'IODE, en tenant compte des recommandations des évaluateurs.
3. **Proposition : Le Comité a chargé** le Secrétariat et les coprésidents de l'IODE de mettre en place un petit groupe de travail composé de volontaires pour créer la nouvelle structure du site Web de l'IODE, puis de sous-traiter les tâches de conception et les tâches techniques.

# 6. L'AVENIR DE L'IODE

## 6.1 POURSUITE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ODIS

### 6.1.1 Création du projet ODIS de l'IODE

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Tobias Spears. Il a présenté ce point en faisant référence au [Document IOC/IODE-XXVI/6.1.1](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27884) (Proposition de création du Système de données et d'information océanographiques (ODIS) de la COI).
2. M. Spears a rappelé qu'à la XXVe session de l'IODE, le Comité avait créé un « [GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSIONS CHARGÉ D'ÉLABORER LE PLAN DE MISE EN ŒUVRE ET L'ANALYSE COÛTS-AVANTAGES CONCERNANT LE SYSTÈME DE DONNÉES ET D'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES DE LA COI](https://www.iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=592&Itemid=100403#dec523) » Ce groupe a terminé son travail, consultable dans le  [Document IOC-XXX/2 annexe 6 (Système de données et d'information océanographiques de la COI (ODIS) : Document conceptuel, plan de mise en œuvre et analyse coûts-avantages)](http://www.ioc-unesco.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=24645).
3. L'Assemblée de la COI, lors de sa 29e session (juin 2017), a approuvé la proposition d'élaboration d'un document de réflexion sur le Système de données et d'information océanographiques (ODIS) et a souligné que l'ODIS devrait s'attacher à tirer parti des efforts existants. Le document de réflexion indique que « le système de données et d'informations océanographiques (ODIS) de la COI sera un environnement électronique où les utilisateurs pourront découvrir des données et des informations sur les côtes et les océans, ainsi que des produits ou services associés fournis par des États membres de la COI, des projets et d'autres partenaires de la COI. Ce système s'alignera sur les principes reconnus de gestion des données communautaires, tels que les principes FAIR (l’acronyme de Findable, Accessible, Interoperable and Reusable (Wilkinson et al.[[1]](#footnote-1))) et, dans la mesure du possible, interopérera avec les solutions de données existantes. »
4. L'Assemblée de la COI, lors de sa 30e session, par la décision IOC-XXX/7.2.2 (Système de données et d'information océanographiques (ODIS)) :

« *Souscrit au concept, au plan de mise en œuvre et à l’analyse coûts-avantages relatifs à l’ODIS ;*

*Invite le Comité de l’IODE à élaborer une proposition de projet pleinement détaillée et chiffrée concernant le Système de données et d’information océanographiques (ODIS) de la COI afin de la soumettre au Conseil exécutif de la COI à sa 53e session, en 2020. »*

1. Comme première étape de développement de l'ODIS, le projet Ocean InfoHub (OIH) a été proposé : une nouvelle initiative visant à rationaliser l'accès aux données et à l'information océanographiques pour la gestion et le développement durable.

*« L'OIH aura pour fonction de créer et de mettre en place un réseau de nœuds régionaux et thématiques qui amélioreront l'accès en ligne et la synthèse des données, informations et ressources de connaissances existantes au niveau mondial, régional et national. Le projet sera centré sur une plateforme Web librement accessible, conçue pour soutenir les interconnexions et l'interopérabilité entre les ressources distribuées, y compris les mécanismes d'échange existants. L'OIH développera un flux de données et d'informations à double sens : dans chaque région, les partenaires et les utilisateurs apporteront des données et des informations à l'« écosystème de données/d'informations », tandis qu'ils auront en retour accès à l'ensemble des données et des informations de l'écosystème mondial de données et d'informations (facilité par l'architecture de l'ODIS) ».*

1. Une mesure remarquable - qui existe depuis les débuts de l'ODIS - a été le développement d'une proposition entièrement chiffrée pour démontrer la valeur du concept à la communauté de l'IODE. Il s'agit essentiellement de la possibilité de découvrir des ressources au sein de la communauté de l'IODE. Grâce au projet Ocean InfoHub, nous avons une idée plus précise de ce que signifie la valeur démontrée :
2. Amélioration de la découverte des ressources publiées sur le Web grâce à l'utilisation de métadonnées reconnues par les moteurs de recherche sur le Web - ODISArch
3. Adoption d'une architecture distribuée où les fournisseurs de ressources ne sont pas invités à « alimenter un autre système »
4. Mise en œuvre d'un catalogue de ressources établi et léger, avec des rapports qui apportent une valeur ajoutée, etc., en tirant parti des métadonnées publiées en conformité avec ODISArch - essentiellement un portail Ocean InfoHub ayant une portée plus large (à travers les États membres de l'IODE) et alimenté par la collecte (pull) par opposition aux propriétaires de ressources qui enregistrent les ressources manuellement (push)
5. Le point essentiel est que la publication de métadonnées alignées sur ODISArch facilite les points 2) et 3) sans imposer de contraintes excessives aux fournisseurs de ressources. L'IODE a lancé le projet de catalogue des sources ODISCat, un outil précieux pour identifier les ressources, les thèmes des ressources, les exigences d'attribution des métadonnées et les parties prenantes. Cependant, cela a toujours été considéré comme une étape intermédiaire pour planifier la mise en œuvre complète de l'ODIS.
6. Pour achever la mise en œuvre de l'ODIS, il est nécessaire de :
7. Poursuivre le développement d'ODISArch en collaboration avec l'équipe d'Ocean InfoHub
8. Planifier et soutenir (techniquement, par la formation, etc.) la mise en œuvre d'ODISArch par les États membres de l'IODE
9. Mettre en œuvre un catalogue léger basé sur ODISArch
10. En outre, l'ODIS a dû être créé en tant que projet de l'IODE. Pour cela, une proposition de projet pleinement détaillée et chiffrée était nécessaire. Afin de discuter de ce sujet, un groupe de travail pré-comité a été créé (groupe 3 : Poursuite du développement de l'ODIS). Il lui a été demandé :

* d'examiner le projet de proposition de projet chiffré
* de préparer le projet de recommandation pour la création du « projet de l'ODIS » en tant que projet de l'IODE « persistant »
* de discuter de la proposition d'établir le « Centre de partenariat IODE pour l'ODIS »
* de préparer le projet de recommandation pour la création du « Centre de partenariat de l'IODE pour l'ODIS »

1. La composition du groupe peut être consultée ici : <http://www.iode.org/iode26>. Le groupe de travail s'est réuni le 3 mars 2021.
2. En préparation de la réunion du groupe, le [Document IOC/IODE-XXVI/6.1.1](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27884) (Proposition de création du Système de données et d'information océanographiques (ODIS) de la COI) a été préparé (auteurs : Tobias Spears, Pier-Luigi Buttigieg, Lucy Scott, Peter Pissierssens). Il fournit une « **proposition de projet entièrement détaillée et chiffrée pour le Système de données et d'information océanographiques (ODIS) de la COI »**, comme l'a demandé l'Assemblée de la COI lors de sa 30e session, par la décision IOC-XXX/7.2.2 (Système de données et d'information océanographiques (ODIS)). Le groupe de travail pré-comité a examiné le document et a fait quelques suggestions de modifications.
3. **Proposition : Le Comité a approuvé** le document IOC/IODE-XXVI/6.1.1 et a **chargé** le Secrétariat de soumettre le document en tant que document de travail pour la 31e session de l'Assemblée de la COI (juin 2021).
4. **Proposition**: **Le Comité IODE a adopté** la recommandation IODE-XXVI.6.1.1

**Recommandation IODE-XXVI/6.1.1**

**MISE EN PLACE DU SYSTÈME DE DONNÉES ET D'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES (ODIS)**

1. Le Comité de l'IODE,
2. **Rappelant** la décision IODE-XXIV.4 sur le Système de données et d'information océanographiques,
3. **Reconnaissant** qu'une composante majeure du paysage des Systèmes de données et d'information océanographiques n'est pas liée à la COI et qu'il est nécessaire de collaborer avec ces communautés/systèmes afin d'améliorer l'accessibilité, l'utilisation sans restriction et l'interopérabilité des données et des informations,
4. **Reconnaissant** le rôle clé que les données, les informations et les ressources numérisées distribuées et interopérables joueront pour la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable,
5. **Rappelant** que la COI a décidé que l'IODE travaillera avec les parties prenantes existantes, liées ou non à la COI, afin d'améliorer l'accessibilité et l'interopérabilité des données et informations existantes, et de contribuer à la mise en place d'un système mondial de données et d'information océanographiques, qui sera appelé Système de données et d'information océanographiques de la COI, en tirant parti, dans la mesure du possible, de solutions établies, notamment des systèmes existants de l'IODE et autres,
6. **Notant avec satisfaction** que l'IODE a :
7. établi le projet de catalogue des sources du système de données et d'information océanographiques de la COI (ODISCat) en 2019 ;
8. commencé la mise en œuvre du projet Ocean InfoHub sur trois ans (2020-2023) financé par le Gouvernement flamand (Royaume de Belgique).
9. **Ayant examiné** le document IOC/IODE-XXVI/6.1.1 (Proposition de création du Système de données et d'information océanographiques de la COI (ODIS),
10. **Recommande** la création du « Système de la COI sur les données et l'information océanographiques (ODIS) » avec le mandat joint en annexe A, et le mandat du Groupe directeur joint en annexe B à la présente recommandation,
11. **Invite** tous les programmes de la COI, les organes subsidiaires régionaux de la COI et les organisations partenaires à collaborer en mobilisant leurs communautés de parties prenantes pour saisir des informations dans le système ODIS-Cat, et à participer aux projets OIH et ODIS.

**Annexe A de la recommandation IODE-XXVI/6.1.1**

**Mandat du Système de données et d'information océanographiques (ODIS) de la COI**

1. Objectifs: Les objectifs de ce projet sont les suivants :
2. développer le Système de données et d'information océanographiques (ODIS) de la COI en tant qu'environnement électronique où les utilisateurs peuvent découvrir des données, des produits de données, des services de données, des informations, des produits et des services fournis par les États membres, les projets et d'autres partenaires associés à la COI ;
3. travailler avec des partenaires, liés ou non à la COI, pour améliorer l'accessibilité et l'interopérabilité des données et informations existantes. Il contribuera à la mise en place d'un système mondial de données et d'informations océanographiques, qui sera appelé Système de données et d'information océanographiques de la COI, en tirant parti, dans la mesure du possible, des solutions existantes ;
4. commencer son développement en utilisant les « composants de l'écosystème » déjà existants tels que, *entre autres*, le catalogue des sources ODIS (ODISCat), le projet Ocean InfoHub et tous les produits et services de données et d'informations de l'IODE, et ajouter des composants à l'intérieur et à l'extérieur du programme IODE au fur et à mesure qu'ils deviennent disponibles et interopérables avec l'écosystème de l'ODIS.

**Annexe B de la recommandation IODE-XXVI/6.1.1**

**Mandat du Groupe directeur de l'IODE pour le Système de données et d'information océanographiques (ODIS) de la COI**

1. Objectifs : Le Groupe directeur de l'ODIS aura les mandats suivants :
2. Proposer la vision, la stratégie, le plan de travail et le calendrier du projet ODIS ;
3. Donner des conseils sur les aspects techniques ;
4. Établir un forum des parties prenantes pour assurer la participation active des représentants des nœuds ODIS et des autres contributeurs ;
5. Rendre compte à la COI et aux autres partenaires de l'avancement du projet ODIS ;
6. Donner des conseils au chef de projet et au responsable technique du projet ;
7. Identifier les sources de financement pour poursuivre le développement de l'ODIS.
8. Membres : Le Groupe directeur sera composé, *entre autres,* des membres suivants :
9. Représentants des programmes de la COI ;
10. Chef de projet ;
11. Responsable technique du projet ;
12. Experts invités ;
13. Représentants des principaux groupes de parties prenantes (utilisateurs), y compris les organisations régionales/internationales ;
14. Représentant du Secrétariat de l'IODE ;
15. Représentant de l'Unité de coordination de la Décennie.
16. Notes : Le Groupe directeur désignera le gestionnaire/rédacteur du projet lors de sa première session.

### 6.1.2 Création du Centre de partenariat de l'IODE pour l'ODIS

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Dr Sergey Belov. M. Belov a présenté ce point en faisant référence au [Document IOC/IODE-MG-2021/2.2](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27613) (Note conceptuelle - Centre de partenariat de l'IODE pour l'ODIS). Il a rappelé l'historique du projet de Portail de données océanographiques pour l'IODE qui a été adopté lors de l'IODE-XIX en 2007. En outre, l'IODE-XIX a adopté les mandats du Centre de partenariat pour le Portail de données océanographiques (ODP) de l'IODE qui a été établi au RIHMI-WDC du Roshydromet (Obninsk, Fédération de Russie) en 2013. En 2018, un bilan du Centre a été réalisé et soumis à l'IODE-XXV en 2019. Le document d'examen de 2019 notait que le réseau de l'ODP ne comptait que quelques nœuds opérationnels en dehors de l'Europe. En outre, les évaluateurs ont recommandé à la COI/IODE de clarifier les rôles respectifs de l'ODP et de l'ODIS et d'être clair sur la feuille de route des deux systèmes. Ils ont également conseillé d'établir des contacts étroits avec l'équipe de travail ODIS afin d'aborder les points suivants : « se mettre d'accord sur la structure de méta-données suivante et sur le vocabulaire », ceci devant être fait également en étroite coopération avec les organismes internationaux travaillant sur ce sujet (par exemple, les normes SeaDataNet devraient être prises en compte).
2. L'IODE-XXV a recommandé le renouvellement du nouveau mémorandum d'accord du Centre de partenariat pour le Portail de données océanographiques de l'IODE et a prié le Secrétariat de la COI d'informer le Roshydromet de cette décision.
3. Toutefois, il a été constaté que la technologie a considérablement évolué depuis 2007. Alors que les portails centraux étaient considérés comme le meilleur moyen d'améliorer l'accès et la gestion des données à l'échelle régionale ou mondiale, le partage des données d'aujourd'hui vise une technologie d'interopérabilité utilisant les systèmes de données existants, en utilisant le Web comme plateforme. Grâce à ces avancées technologiques et normatives, l'investissement minimum actuel consiste à héberger des ressources de façon accessible sur le Web, ainsi que des métadonnées de découverte conformes à une norme publiée, telle que celle qui sera développée dans le cadre de l'architecture de base du Système de données et d’information océanographiques (ODIS Arch).
4. Un deuxième résultat/impact est que les portails centraux ne sont plus souhaités et même déconseillés. C'est pour cette raison, ainsi que pour d'autres considérations exposées ci-dessous, que le renouvellement du mémorandum d'accord du Centre de partenariat pour le Portail de données océanographiques de l'IODE a été reporté et que ses attributions ont été réexaminées.
5. L'Assemblée de la COI, lors de sa 29e session (juin 2017), a approuvé la proposition d'élaboration d'un document de réflexion sur le Système de données et d'information océanographiques (ODIS) et a souligné que l'ODIS devrait s'attacher à tirer parti des efforts existants. Le document de réflexion indique que « *le système de données et d'informations océanographiques (ODIS) de la COI sera un environnement électronique où les utilisateurs pourront découvrir des données et des informations sur les côtes et les océans, ainsi que des produits ou services associés fournis par des États membres de la COI, des projets et d'autres partenaires de la COI. Ce système s'alignera sur les principes reconnus de gestion des données communautaires, tels que les principes FAIR (l’acronyme de Findable, Accessible, Interoperable and Reusable (Wilkinson et al.[[2]](#footnote-2))) et, dans la mesure du possible, interopérera avec les solutions de données existantes*. »
6. Comme première étape de développement de l'ODIS, le projet Ocean InfoHub (OIH) a été proposé : une nouvelle initiative visant à rationaliser l'accès aux données et à l'information océanographiques pour la gestion et le développement durable. L'OIH aura pour fonction de créer et de mettre en place un réseau de nœuds régionaux et thématiques qui amélioreront l'accès en ligne et la synthèse des données, informations et ressources de connaissances existantes au niveau mondial, régional et national. Le projet sera centré sur une plateforme Web librement accessible, conçue pour soutenir les interconnexions et l'interopérabilité entre les ressources distribuées, y compris les mécanismes d'échange existants. L'OIH développera un flux de données et d'informations à double sens : dans chaque région, les partenaires et les utilisateurs apporteront des données et des informations à l'« écosystème de données/d'informations », tandis qu'ils auront en retour accès à l'ensemble des données et des informations de l'écosystème mondial de données et d'informations (facilité par l'architecture de l'ODIS).
7. Au sein de l'IODE, il a été largement reconnu que bon nombre des 150 États membres ne disposent pas actuellement des capacités humaines et techniques nécessaires pour héberger des services de données et d'information en ligne, même lorsqu'un CNDO ou une unité de données associée est présent. Étant donné que les parties prenantes de l'OIH vont au-delà de la communauté IODE « traditionnelle », on peut supposer que le nombre de sources potentielles de données et d'information qui ne peuvent pas héberger leurs propres services en ligne sera considérablement plus élevé que celui dont nous avons connaissance aujourd'hui. Ainsi, nous risquons de faire l'impasse sur une énorme quantité de données et d'informations « cachées » disponibles auprès de parties prenantes potentielles. Il semble évident que les efforts du Centre de partenariat pour le Portail de données océanographiques de l'IODE doivent désormais se concentrer sur l'OIH/ODIS plutôt que sur des outils autonomes comme par le passé.
8. Il est proposé que le Centre de partenariat de la COI pour l'ODIS aide ce vaste groupe de parties prenantes/fournisseurs via ces engagements :
9. Fournir un outil logiciel d'ODIS qui permette l'ingestion, la description (métadonnées), le contrôle de la qualité et la transmission (au centre de partenariat) des données/informations détenues par la partie prenante/le fournisseur
10. Fournir un soutien à la formation ainsi qu'une documentation pour l'utilisation de l'outil logiciel d'ODIS
11. Assurer un contrôle qualité secondaire des données/informations reçues des parties prenantes/fournisseurs par le biais de l'outil logiciel d'ODIS ;
12. Archiver et mettre à disposition en ligne les ensembles de données reçus des parties prenantes/fournisseurs
13. Fournir un archivage/site miroir sécurisé à toutes les parties prenantes/prestataires qui ne peuvent pas assurer/garantir l'archivage à long terme et sécurisé de leurs données/informations
14. Rendre toutes les données et informations disponibles au niveau mondial par le biais du réseau d'interopérabilité ODIS
15. Coordonner, avec leurs secrétariats/hôtes respectifs, la soumission des données détenues par le Partenariat à la base de données sur les océans du monde (WOD) et au Système d'information sur la biodiversité des océans (OBIS)
16. Mettre toutes les données et informations à disposition sur un site miroir au Bureau des projets de la COI pour l'IODE, à Ostende, en Belgique
17. Fournir un rapport d'activités au Groupe de gestion de l'IODE, comprenant la liste des contacts des États membres, l'état d'avancement des travaux (hébergement des données, partage des données, intégration de l'ODIS, utilisation des données, etc.)
18. Le Centre de partenariat pour l'ODIS contribuera en outre aux chapitres consacrés aux données et au renforcement des capacités de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.
19. **Proposition :** **Le Comité de** l'IODE, **rappelant** qu'il avait recommandé (lors de l'IODE-XXV) de renouveler le mémorandum d'accord du Centre de partenariat pour le Portail de données océanographiques de l'IODE et demandé au Secrétariat de la COI d'informer le Roshydromet de cette décision, et **notant** la nécessité de réviser le mandat ainsi que le nom du Centre de partenariat**, a adopté** la décision IODE-XXVI.6.1.2

**Décision IODE-XXVI.6.1.2**

**RÉVISION DU MANDAT DU CENTRE DE PARTENARIAT POUR LE PORTAIL DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES DE L'IODE**

1. Le Comité de l'IODE,
2. **Rappelant** la création du projet de Portail de données océanographiques de l'IODE par la recommandation IODE-XIX.4 (LE PROJET DE PORTAIL DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES DE L'IODE) (2007),
3. **Rappelant en outre** l'adoption du mandat du Centre de partenariat pour le portail de données océanographiques de l'IODE par la recommandation IODE-XXII.9. (2013),
4. **Rappelant en outre** la recommandation de l'IODE-XXV (2019) de renouveler le mémorandum d'accord du Centre de partenariat pour le Portail de données océanographiques de l'IODE,
5. **Reconnaissant** que par le passé, les portails centraux étaient considérés comme le meilleur moyen d'améliorer l'accès et la gestion des données à l'échelle régionale ou mondiale, mais qu'aujourd'hui, le partage des données vise à mettre en place une technologie d'interopérabilité en utilisant les systèmes de données existants et en exploitant le Web comme plate-forme,
6. **Reconnaissant en outre** qu'au sein du réseau de l'IODE, bon nombre des 150 États membres ne disposent pas actuellement des capacités humaines et techniques nécessaires pour héberger des services de données et d'information en ligne,
7. **Reconnaissant** la nécessité de développer le Système de données et d'information océanographiques (ODIS) en tant que système inclusif qui assure une participation équitable de tous les États membres de la COI,
8. **Reconnaissant** l'expertise disponible au RIHMI-WDC du Roshydromet à Obninsk, Fédération de Russie, et son expérience acquise via l'accueil du Centre de partenariat pour le Portail de données océaniques de l'IODE depuis 2013,
9. **Décide** de renommer le « Centre de partenariat pour le Portail de données océanographiques de l'IODE » en « Centre de partenariat de l'IODE pour l'ODIS »,
10. **Décide** de réviser le mandat du Centre de partenariat pour le Portail de données océanographiques de l'IODE comme suit :
11. Le Centre de partenariat de l'IODE pour l'ODIS devra :
12. Fournir un outil logiciel d'ODIS qui permette l'ingestion, la description (métadonnées), le contrôle de la qualité et la transmission (au centre de partenariat) des données/informations détenues par la partie prenante/le fournisseur ;
13. Fournir un soutien à la formation ainsi qu'une documentation pour l'utilisation de l'outil logiciel d'ODIS ;
14. Assurer un contrôle qualité secondaire des données/informations reçues des parties prenantes/fournisseurs par le biais de l'outil logiciel d'ODIS ;
15. Archiver et mettre à disposition en ligne les ensembles de données reçus des parties prenantes/fournisseurs ;
16. Fournir un archivage/site miroir sécurisé à toutes les parties prenantes/prestataires qui ne peuvent pas assurer/garantir l'archivage à long terme et sécurisé de leurs données/informations ;
17. Rendre toutes les données et informations disponibles au niveau mondial par le biais du réseau d'interopérabilité ODIS ;
18. Coordonner, avec leurs secrétariats/hôtes respectifs, la soumission des données détenues par le Partenariat à la base de données sur les océans du monde (WOD) et au Système d'information sur la biodiversité des océans (OBIS) ;
19. Mettre toutes les données et informations à disposition sur un site miroir au Bureau des projets de la COI pour l'IODE, à Ostende, en Belgique ;
20. Fournir un rapport d'activités au Groupe de gestion de l'IODE, comprenant la liste des contacts des États membres, l'état d'avancement des travaux (hébergement des données, partage des données, intégration de l'ODIS, utilisation des données, etc.) ;
21. Le Centre de partenariat de l'IODE pour l'ODIS contribuera en outre aux chapitres consacrés aux données et au renforcement des capacités de la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.
22. Le Centre de partenariat pour ODIS rendra compte au Groupe directeur de l'IODE pour le Système d'information et de données océanographiques (SG-ODIS).
23. **Invite le** Secrétariat à établir un nouvel accord de partenariat entre la COI et Roshydromet, Fédération de Russie.

## 6.2 CONTRIBUTION DE L'IODE À LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Dr Hernan Garcia. Il a fait remarquer qu'un certain nombre de contributions de l'IODE vont déjà dans le sens de la Décennie pour les sciences océaniques.
2. Il a rappelé que l'IODE-XXV a adopté la recommandation IODE-XXV.5.3 sur la création d'un groupe de travail intersessions (présidé par M. Hernan Garcia) chargé de proposer une stratégie sur la gestion des données et de l'information océanographiques pour la Décennie des Nations Unies pour l'océan (IWG-SODIS), qui a notamment été chargé de « préparer une proposition de stratégie de gestion des données et de l'information océanographiques ». L'IWG-SODIS a élaboré une stratégie de données et d'information pour la Décennie pour les sciences océaniques. Il a été fait référence au [Document IOC/IODE-MG-2021/5.1](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27573)(Proposition de stratégie en matière de données et d'information pour la Décennie pour les sciences océaniques (préparée par l'IWG-SODIS)).
3. Dr Garcia a rappelé que l'IODE a organisé deux ateliers en ligne en 2020 : (i) [Atelier sur le partage des données entre les agences des Nations Unies comme contribution à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewEventRecord&eventID=2641)(20 avril 2020) ; et (ii) [Atelier international sur le partage des données pour les organisations intergouvernementales hors Nations Unies, les organisations et projets mondiaux et régionaux, les ONG et le secteur privé](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewEventRecord&eventID=2755) (12 octobre 2020). Les principaux objectifs de ces deux événements étaient les suivants : (i) organiser une rencontre pour les organisations invitées afin qu'elles puissent se familiariser avec l'IODE ; (ii) inviter les organisations participantes à rejoindre l'IWG-SODIS ; (iii) inviter les organisations participantes à apporter leur contribution à l'ODISCat ; et (iv) inviter les organisations participantes à collaborer au partage des données océanographiques dans le cadre de la Décennie pour les sciences océaniques.
4. En outre, la [Première conférence internationale sur les données océanographiques](https://www.iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=645&Itemid=100407) est prévue en novembre 2021 (Sopot, Pologne).
5. Afin d'examiner ce point plus en détail, la réunion de 2021 du Groupe de gestion de l'IODE avait recommandé la création d'un groupe de travail pré-comité (contribution de l'IODE à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable). La composition du groupe est disponible ici : <http://www.iode.org/iode26>.
6. **Proposition** : **Le Comité a adopté** la décision IODE-XXVI.6.2

**Décision IODE-XXVI.6.2**

**MISE EN PLACE DU GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSION POUR IDENTIFIER LA CONTRIBUTION DE L'IODE À LA DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LES SCIENCES OCÉANIQUES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (2021-2030)**

1. Le Comité de l'IODE,
2. **Rappelant** la proclamation, par l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) à sa 72e session, de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), par la résolution A/RES/72/73, dans laquelle figure la Décennie pour les sciences océaniques, et déclarant que la Décennie pour les sciences océaniques pourrait bénéficier de la mise à disposition gratuite et ouverte des données et informations scientifiques, conformément au cadre juridique applicable,
3. **Reconnaissant** le rôle important que l'IODE a joué et continue de jouer dans l'échange international, immédiat et libre, de données océanographiques par les pays du monde entier à des fins très diverses, notamment la prévision du temps et du climat, la prévision opérationnelle de l'environnement marin, la préservation de la vie, l'atténuation des changements d'origine humaine dans l'environnement marin et côtier, ainsi que le progrès de la compréhension scientifique qui rend tout cela possible,
4. **Notant** la création du groupe de travail intersessions chargé de proposer une stratégie de gestion des données et de l'information océanographiques pour la Décennie des sciences océaniques (IWG-SODIS) par la recommandation IODE-XXV.5.3,
5. **Décide** de créer le Groupe de travail intersessions (IWG) de la COI chargé de définir la contribution de l'IODE à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030), avec le mandat suivant :
6. dresser un inventaire des ressources et des outils de gestion des données de l'IODE qui pourraient contribuer à répondre aux besoins d'accès aux données de la Décennie pour les sciences océaniques ;
7. collaborer avec l'Unité de coordination de la Décennie (DCU) pour identifier les lacunes et la portée ;
8. soumettre son rapport, accompagné de recommandations sur les mesures à prendre, à la XXVIIe session de l'IODE.
9. Membres : Le groupe sera composé, *entre autres,* des membres suivants :

* responsable de l'IWG (à désigner par l'IWG),
* membres de la communauté de l'IODE
* experts invités des communautés mondiales de données et d'informations océanographiques
* membres du secrétariat de l'IODE
* représentant(s) de l'Unité de coordination de la Décennie.

## 6.3 PLAN STRATÉGIQUE DE LA COI POUR LA GESTION DES DONNÉES ET DE L'INFORMATION (2022-2026)

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Dr Sergey Belov. Il a présenté ce point en faisant référence au document « Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques (2017-2021) » ([Manuels et guides de la COI n° 77](http://www.iode.org/mg77)).
2. Il a rappelé que le Comité de l'IODE, par sa décision IODE-XXV.5.4, avait créé un groupe de travail intersessions chargé d'actualiser le Plan stratégique, avec le mandat suivant : « Ce groupe de travail examinera et mettra à jour le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques (2017-2021). La version révisée du Plan stratégique (2022-2026) sera présentée lors de l'IODE-XXVI pour approbation et les coprésidents de l'IODE soumettront officiellement le Plan stratégique 2022-2026, au nom du Comité de l'IODE, à la 31e session de l'Assemblée de la COI. Le groupe de travail effectuera ses travaux par voie électronique ».
3. Dr Belov a rappelé que lors de la réunion de janvier 2021 du Groupe de gestion de l'IODE, il a été proposé que le groupe de travail intersessions chargé d'actualiser le Plan stratégique tienne compte de l'avancement des travaux du Groupe de travail intersessions chargé de proposer une stratégie de gestion des données et de l'information océanographiques pour la Décennie des Nations Unies (IWG-SODIS), notamment du [Document IOC/IODE-MG-2021/5.1](https://www.iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27573) (Proposition de stratégie en matière de données et d'information océanographiques pour la Décennie des Nations Unies).
4. Le Groupe de gestion de l'IODE a déclaré que « la stratégie en matière de données et d'information proposée par la Décennie pour les sciences océaniques est complète et couvre les données et les informations océanographiques provenant de toutes les sources, à toutes les échelles spatiales et temporelles, et à toutes les fins. L'objectif est d'obtenir des données et des informations numériques de qualité sur les océans, qui soient accessibles, adaptables et consultables en temps voulu. Cela permettrait le développement rapide et équitable de produits et de services de grande valeur ajoutée axés sur les solutions, par et pour la communauté de la Décennie pour les sciences océaniques, en vue d'une prise de décision pertinente. L'objectif central de cette stratégie est d'être une stratégie d'intérêt public. »
5. Le Groupe de gestion avait en outre recommandé la création d'un groupe de travail pré-comité (groupe 5) sur le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information (2022-2026) afin : (i) d'identifier les principaux domaines pour la mise à jour du Plan stratégique ; (ii) de discuter des canaux de liaison croisée avec l'IWG-SODIS ; et (iii) de discuter de la révision du mandat du groupe de travail intersessions chargé de mettre à jour le Plan stratégique (objectifs et composition).
6. Le groupe s'est réuni le 26 février. Les membres du groupe peuvent être consultés ici : <http://www.iode.org/iode26>.
7. **Proposition : Le Comité**, **regrettant** l'absence de progrès, **a décidé** de **clore** le groupe de travail intersessions chargé de mettre à jour le Plan stratégique établi lors de l'IODE-XXV par la décision IODE-XXV.5.4
8. **Proposition : Le Comité a adopté** la décision IODE-XXVI/6.3

**Décision IODE-XXVI.6.3**

**CRÉATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSIONS**   
**CHARGÉ DE RÉVISER LE PLAN STRATÉGIQUE DE LA COI POUR LA GESTION DES DONNÉES ET DE L'INFORMATION OCÉANOGRAPHIQUES**

1. Le Comité de la COI sur l'échange international des données et de l'information océanographiques,
2. **Rappelant** que le « Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques (2017-2021) » a été adopté par l'Assemblée de la COI à sa 29e session (2017) par la décision IOC-XXIX/Dec.6.2.2,
3. **Notant** que les systèmes qui suivent le Plan stratégique de gestion des données et de l'information de la COI assureront :
4. des données interopérables et de qualité contrôlée sur un large éventail de variables, 1) générées selon des méthodes scientifiquement et opérationnellement fiables et 2) archivées de façon permanente selon des normes et dans des formats bien documentés et applicables à l'échelle mondiale,
5. une diffusion en temps utile de données sur un large éventail de variables (générées à partir d'observations et de sorties de modèles), à la fois en temps réel et en différé, en fonction des besoins des groupes d'utilisateurs et de leurs capacités techniques (« à la demande » ainsi que programmées automatiquement), et
6. la découverte et l'accès faciles aux données et informations concernant un large éventail de variables et de produits dérivés (y compris les prévisions, les alertes et les avertissements) par des utilisateurs disposant d'un large éventail de capacités.
7. **Décide** de créer un groupe de travail intersessions chargé de mettre à jour le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques (2017-2021), dont le mandat est joint à l'annexe A de la présente décision.

**Annexe A de la décision IODE-XXVI.6.3**

**Mandat du groupe de travail intersessions**   
**chargé de réviser le Plan stratégique de la COI pour l'échange de données et d'informations océanographiques**

1. Objectifs

Ce groupe de travail examinera et mettra à jour le Plan stratégique de la COI pour la gestion des données et de l'information océanographiques (2017-2021). La première version sera disponible pour la réunion du Groupe de gestion de l'IODE (janvier 2022). La version révisée du Plan stratégique (2023-2027) sera présentée lors de l'IODE-XXVII (février/mars 2023) pour approbation et les coprésidents de l'IODE soumettront officiellement le Plan stratégique 2023-2027, au nom du Comité de l'IODE, à la 32e session de l'Assemblée de la COI (2023). Le groupe de travail effectuera ses travaux à distance, par Internet.

1. Lors de la révision du Plan stratégique, il convient de prendre en compte les éléments suivants :

* Les modifications/mises à jour de la vision, des objectifs de haut niveau et de la stratégie à moyen terme de la COI, ainsi que de la stratégie de développement des capacités de la COI
* Les développements récents de l'OMM, en particulier la dissolution de la JCOMM et la création du Conseil de collaboration OMM-COI
* S'assurer de l'alignement sur la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030) et y contribuer
* Résultats du groupe de travail intersessions chargé de proposer une stratégie sur la gestion des données et de l'information océanographiques pour la Décennie des Nations Unies (IWG-SODIS), notamment le [Document IOC/IODE-MG-2021/5.1 (Proposition de stratégie en matière de données et d'information océanographiques pour la Décennie des Nations Unies)](https://www.iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27573)
* Application des principes relatifs aux données communautaires tels que le principe FAIR (Findable, Accessible, Interoperable and Reusable), CARE (Collective benefit, Authority to control, Responsibility, Ethics) et TRUST (Transparency, Responsibility, User Focus, Sustainability, Technology)
* Mettre davantage l'accent sur la manière dont des interfaces durables entre les différents efforts mondiaux, nationaux et régionaux seront construites et maintenues
* Comment passer à une architecture plus compatible de machine à machine
* Reconnaître que la stratégie peut s'appliquer à un ensemble de partenaires et de participants qui évolue - examiner comment ajouter de la robustesse et de la résilience à chaque composante
* Reconnaître l'implication des communautés en développement qui ne disposent pas (encore) de grandes quantités de données, mais qui peuvent partager des connaissances numérisées afin de s'assurer que leurs intérêts sont visibles pour les systèmes émergents
* Inclure et coordonner des activités de données, d'informations et de connaissances numériques à l'échelle régionale dans un partenariat mondial pour soutenir le Plan stratégique de la COI
* Reconnaître les progrès réalisés et s'appuyer sur les expériences des collaborations bi- et multilatérales d'échange de données marines entre les principales initiatives et organisations de données marines dans les régions du monde
* Les tendances et les bonnes pratiques en matière de science des données qui présentent un intérêt pour la diplomatie et les affaires internationales et la gouvernance des océans
* L'évolution du paysage de l'éthique des données
* L'évolution des connaissances sur les océans (c'est-à-dire la compréhension de l'influence des océans sur nous et de notre influence sur les océans) aux niveaux mondial et régional
* Les développements en matière d'OBPS, sachant qu'actuellement nous n'avons peut-être pas de méthodes et de bonnes pratiques pertinentes pour la stratégie numérique de l'IODE/COI ; un appel à ces pratiques sera nécessaire
* Les développements de l'ODIS et de l'ODIScat en tant que cadre d'interopérabilité pour relier les ressources numériques régionales et nationales.

1. Membres: Les membres initiaux seront...
2. Le groupe désignera son ou ses (co)président(s) et pourra inviter des membres supplémentaires si nécessaire.

## 6.4 RÉVISION DE LA POLITIQUE DE LA COI EN MATIÈRE D'ÉCHANGE DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par le Dr Hernan Garcia. Il a rappelé que la politique actuelle de la COI en matière d'échange de données océanographiques (<http://www.iode.org/policy>) datait de 2003 (résolution IOC-XXII-6 adoptée par l'Assemblée de la COI), et avait été légèrement mise à jour en 2019. La réunion du Groupe de gestion de l'IODE de 2021 a fait les recommandations suivantes :

● Le Groupe de gestion a demandé à l'IODE-XXVI de recommander à l'Assemblée de la COI la création d'un groupe de travail sur la politique de la COI en matière de données, composé d'États membres et d'organisations partenaires, afin de discuter de la révision de cette politique.

● Le Groupe de gestion a décidé qu'un groupe de travail pré-comité devait être créé pour rédiger le mandat du groupe de travail sur la politique des données (et le projet de décision) et pour ajouter la politique comme point de l'ordre du jour de l'IODE-XXVI.

1. La réunion de 2021 du Groupe de gestion de l'IODE a recommandé la création d'un groupe de travail pré-comité. Les membres du groupe peuvent être consultés ici : <http://www.iode.org/iode26>. Le groupe s'est réuni le 17 février 2021. Son principal objectif était de discuter de la nécessité de réviser la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques et, si le groupe était d'accord, de rédiger une recommandation, comprenant les objectifs et le mandat, afin de créer un nouveau groupe de travail intersessions sur la révision de la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques, à soumettre lors de l'IODE-XXVI.
2. Le groupe de travail a convenu que suffisamment d'éléments justifiaient une révision de la politique de données de la COI. Il devrait en résulter une nouvelle politique ambitieuse en matière de données qui encourage et soutient davantage l'échange libre et ouvert de données. Toutefois, le groupe de travail a signalé la nécessité d'examiner soigneusement ce qui doit être modifié, compte tenu de la quantité d'efforts déployés pour parvenir à un consensus sur la politique actuelle, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des droits des pays et la nature non contraignante de la politique. Il a été suggéré de s'inspirer d'autres modèles tels que la politique en matière de données de l'OMM, qui comporte une politique principale avec des principes fondamentaux et des extensions modulaires concernant des types de données, des applications et des produits spécifiques. De cette façon, le champ d'application de la politique pourrait être élargi plus facilement si nécessaire sans ouvrir un débat sur les éléments fondamentaux.
3. Le groupe a également estimé qu'un groupe inter-agences à plus long terme devrait être créé pour se réunir périodiquement afin de garantir l'alignement des politiques et la portée des changements collectifs. L'objectif final est d'augmenter la coopération mondiale, d'améliorer le partage et l'utilisation des données. Il est donc important que les politiques en matière de données n'entravent pas cette démarche, mais la rationalisent dans des conditions convenues d'un commun accord (par exemple, l'utilisation d'une licence Creative Commons). La politique de la COI en matière de données, qui a été élaborée il y a 20 ans, sera donc révisée afin de s'assurer qu'elle correspond aux politiques de données aux niveaux national, régional et international ainsi qu'à celles d'autres secteurs, et devrait refléter les principes internationaux actuels, qui n'existaient pas encore en 2003.
4. L'IWG pourrait également partager ses expériences et fournir des conseils à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques, mais il n'a pas été estimé qu'il était du ressort du groupe de proposer une politique de données pour la Décennie, en raison de la portée plus large des types de données (par exemple, les données socio-économiques) et de la participation de nombreux autres partenaires au-delà de la COI. Le groupe 6 a convenu que la composition de cet IWG devrait inclure des représentants d'autres agences telles que l'OMM, le PNUE et l'UNSD.
5. **Proposition**: **Le Comité a adopté** la recommandation IODE-XXVI.6.4

**Recommandation IODE-XXVI.6.4**

**RÉVISION DE LA POLITIQUE DE LA COI EN MATIÈRE D'ÉCHANGE DE DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES (2003, 2019)**

1. Le Comité de l'IODE,
2. **Rappelant** que la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques a été publiée en 2003(résolution XXII-6 de la COI, 2003) et n'a connu depuis lors qu'une seule modification mineure : Clause 5 révisée en 2019 par la décision IOC-XXX/7.2.1(II) de l'Assemblée lors de sa 30esession, Paris, 26 juin-4 juillet 2019.
3. **Reconnaissant que** :

(i) l'échange international, immédiat et libre de données océanographiques est essentiel pour l'acquisition, l'intégration et l'utilisation efficaces des observations océaniques recueillies par les pays du monde à des fins très diverses, notamment la prévision du temps et du climat, la prévision opérationnelle de l'environnement marin, la préservation de la vie, l'atténuation des changements d'origine humaine dans l'environnement marin et côtier, ainsi que le progrès des connaissances scientifiques qui rendent tout cela possible,

(ii) l'écosystème mondial des données, informations et connaissances numériques a radicalement changé depuis 2003,

(ii) l'évolution rapide des technologies a modifié le paradigme de la gestion des données (rapport IWG-SODIS),

(iii) de nombreux efforts ont été déployés pour parvenir à un consensus sur la politique actuelle de la COI en matière de données, de sorte que les modifications à apporter doivent être examinées soigneusement, notamment en ce qui concerne la reconnaissance des droits des pays et la nature non contraignante de la politique,

(iv) qu'il est nécessaire d'améliorer l'interopérabilité et de faire correspondre la politique de la COI en matière de données aux politiques nationales, régionales et internationales,

(v) de plus en plus de partenariats public-privé sont mis en place. Pour permettre la meilleure utilisation des données dans ce contexte, ainsi que dans le contexte de l'utilisation des données dans des revues d'éditeurs privés, la politique de données de la COI doit fournir des orientations claires pour l'utilisation commerciale des données.

1. **Notant que** les organisations partenaires et apparentées modifient leurs politiques de données, ce qui peut servir de modèle pour la mise à jour de la politique de données de la COI,
2. **Notant en outre** que les principes de partage des données et d'octroi de licences sont de plus en plus reconnus et adoptés au niveau mondial, par exemple les principes FAIR et les licences Creative Commons,
3. **Recommande** de créer le groupe de travail intersessions de la COI sur la révision de la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques 2003 (2019), dont le mandat figure à l'annexe A de la présente recommandation.

**Annexe A de la recommandation IODE-XXVI.6.4**

**Mandat du groupe de travail intersessions de la COI sur la révision de la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques 2003 (2019) (IWG-POLICY)**

1. Objectifs: Ce groupe de travail se chargera de :
2. Créer un inventaire des politiques de données internationales, nationales et organisationnelles existantes,
3. Examiner et comparer les politiques internationales, nationales et organisationnelles existantes en matière de données,
4. Élaborer un glossaire avec des définitions claires (par exemple, libre vs gratuit et sans restriction ; données vs métadonnées vs informations, options de licence),
5. Étudier l'élargissement de la portée et du nom de la politique d'échange de données océanographiques de la COI,
6. Demander conseil aux organisations partenaires/apparentées et aux organisations reconnues comme fournisseurs/gestionnaires de données,
7. Organiser une large consultation sur la proposition de révision de la politique de la COI en matière de données océanographiques auprès des États membres et des autres programmes mondiaux et régionaux de la COI,
8. Soumettre une politique révisée d'échange de données océanographiques de la COI à la 32e session de l'Assemblée de la COI (2023).
9. Modalités : L'IWG-POLICY se réunira à l'occasion de trois réunions (deuxième semestre 2021, premier semestre 2022). Le groupe peut se réunir en ligne, en présentiel ou de manière mixte, selon le cas. Pour les réunions en présentiel, la participation sera autofinancée.
10. Membres : Le groupe de travail intersessions de la COI sur la révision de la politique de la COI en matière d'échange de données océanographiques 2003 (2019) sera composé, *entre autres,* des membres suivants :

* Président du groupe de travail (à désigner par le groupe)
* Experts invités des communautés mondiales des données et de l'information, y compris des agences des Nations unies
* Représentants des programmes et projets de la COI
* Secrétariat de la COI (y compris l'IODE)

## 6.5 ÉVALUATION DES PERFORMANCES DU BUREAU DES PROJETS DE LA COI POUR L'IODE (accord arrivant à échéance le 31/12/2021)

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Adam Leadbetter (représentant également M. Loic Petit de la Villéon) qui s'est chargé de l'évaluation des performances. Ils ont présenté ce point en faisant référence au [Document IOC/IODE-XXVI/6.5](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27804) (Évaluation des performances du Bureau des projets de la COI pour l'IODE).
2. Il a été rappelé que lors de la vingt-cinquième session du Comité de la COI sur l'échange international des données et de l'information océanographiques (IODE-XXV) et de la Conférence scientifique, Tokyo, Japon, 18-22 février 2019, il a été décidé d'évaluer les activités du Bureau des projets IODE. Cet évaluation a été demandée par la COI/IODE, rappelant que le mémorandum d'accord signé en 2017 arrivera à échéance le 1er décembre 2021, et rappelant également que l'article IV de ce mémorandum d'accord stipule :

*Une évaluation des performances du Bureau des projets UNESCO/COI pour l'IODE sera organisée une fois, et avant l'expiration du présent mémorandum d'accord. L'évaluation est soumise pour approbation au Comité IODE qui supervise les activités du Bureau des projets. Le Comité de l'IODE peut, s'il le juge nécessaire, recommander le renouvellement ou l'extension de cet accord et soumettra cette recommandation à la prochaine session disponible de l'Assemblée ou du Conseil exécutif de la COI.*

1. Les objectifs de l'évaluation étaient (i) d'évaluer les activités du Bureau des projets de l'IODE et (ii) de proposer ou non le renouvellement du mémorandum d'accord actuel entre la COI et l'Institut flamand de la Mer (VLIZ). L'évaluation doit porter sur les domaines suivants :
2. Performance organisationnelle

* Dans quelle mesure l'organisation est-elle efficace pour progresser vers la réalisation de sa mission ?
* Quelle est son efficience ?
* A-t-elle gardé sa pertinence ?
* Viabilité financière

1. Environnement favorable
2. Motivation organisationnelle

* Historique de l'organisation
* Mission

1. Capacité organisationnelle

* Forces et faiblesses

1. En fonction des résultats présentés ci-dessus, les évaluateurs ont identifié un certain nombre de domaines que le Bureau des projets de l'IODE devra prendre en considération à l'avenir. Ils sont détaillés ci-dessous (l'ensemble des recommandations sont disponibles dans le rapport d'évaluation) :
2. Il est conseillé au projet de l'IODE de développer et de convenir d'un ensemble clair d'indicateurs clés de performance avec ses principales parties prenantes (UNESCO/COI et VLIZ).
3. Il est recommandé au Bureau des projets de l'IODE d'améliorer ses rapports annuels, tant à l'intention du VLIZ que de la communauté IODE dans son ensemble. Ces rapports doivent inclure un résumé des réalisations de tous les projets de l'IODE et mettre en évidence l'impact du Bureau des projets de l'IODE et du programme IODE dans son ensemble.
4. Des méthodes pour mieux évaluer et rendre compte de l'impact des formations organisées par l'OceanTeacher Global Academy devraient être étudiées et adoptées.
5. L'image forte du Bureau des projets IODE devrait être davantage mise en avant sur les différents portails gérés par le Bureau des projets IODE. L'image de marque de l'IODE pourrait également être renforcée par une clarification des relations de l'IODE avec le Système mondial d'observation des océans (GOOS) et avec l'Organisation météorologique mondiale (OMM) (entre autres) sur le site Web de l'IODE, et peut-être par un rafraîchissement complet du site. Le Bureau des projets de l'IODE est encouragé à promouvoir son image de marque et ses activités, notamment celles de l'Ocean Info Hub et de l'Ocean Teacher Global Academy, de manière plus visible dans les communications relatives à la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable.
6. Les évaluateurs ont noté que les personnes interrogées ont unanimement salué la grande efficacité du secrétariat du Bureau des projets de l'IODE, sous la direction dynamique de M. Peter Pissierssens pour l'IODE. Les évaluateurs ont identifié la nécessité de planifier la succession de M. Pissierssens, qui fera bientôt valoir ses droits à la retraite, et, si possible, de prévoir un certain tuilage entre les mandats de M. Pissierssens et de son successeur.
7. Les évaluateurs recommandent d'examiner les structures qui permettent une plus grande réactivité à l'implication du Bureau des projets dans les projets financés par l'Union européenne, comme une entité subsidiaire ou une association internationale sans but lucratif (AISBL). Cela peut également nécessiter de toucher des secteurs qui ne sont pas traditionnellement impliqués dans les activités du Bureau des projets de l'IODE, en particulier l'industrie du secteur privé.
8. Des plans de durabilité pour les principaux projets de l'IODE et/ou les plus prioritaires doivent être développés afin de maximiser la portée et l'impact potentiels des projets. Ces plans de durabilité devraient envisager l'utilisation continue et approfondie de plateformes d'enseignement mixte pour les formations de l'OceanTeacher Global Academy, comme cela a été expérimenté avec succès en 2020. Il a également été suggéré aux examinateurs qu'une plus grande autonomie des centres de formation régionaux devrait être considérée comme un élément de la durabilité de l'Ocean Teacher Global Academy.
9. L'objectif d'un financement plus durable et d'une meilleure capacité à répondre aux appels à projets devrait être facilité par l'augmentation du personnel du Bureau des projets de l'IODE, en particulier dans le domaine informatique. Actuellement, le personnel informatique se limite à un membre, ce qui limite le Bureau des projets dans ses capacités de soutien technique et de leadership, en particulier pour des projets comme Ocean InfoHub. Le recrutement et le maintien en poste d'une personne supplémentaire à temps plein possédant des compétences dans le domaine des technologies numériques et de l'information aideraient également le Bureau des projets de l'IODE à conserver sa pertinence dans le paysage de la gestion des données, qui évolue rapidement et en permanence, et à consolider le rôle de l'IODE dans l'application des principes FAIR pour les données océaniques.
10. Le niveau des effectifs pourrait être encore atténué à court terme en encourageant les détachements et les stages au Bureau des projets de l'IODE d'un plus grand nombre d'États membres de l'UNESCO/COI, notamment en ce qui concerne le rôle du Bureau des projets de l'IODE par rapport à la stratégie de développement des capacités de l'UNESCO/COI.
11. La recommandation générale des examinateurs a été de renouveler le mémorandum d'accord entre la COI et l'Institut flamand de la Mer (VLIZ) concernant l'accueil du Bureau des projets de la COI pour l'IODE à Ostende, en Belgique
12. **Proposition : Le Comité a remercié** les évaluateurs pour leur excellent travail, effectué bénévolement.
13. **Proposition : Le Comité a exprimé** sa profonde gratitude au Gouvernement flamand (Royaume de Belgique) et à l'Institut flamand de la Mer (VLIZ) pour le soutien à long terme apporté au Bureau des projets de la COI pour l'IODE, **soulignant** que le Bureau a joué un rôle crucial dans le développement continu et le succès du programme de l'IODE et de la COI en général.
14. **Proposition : Le Comité a demandé** au Gouvernement flamand (Royaume de Belgique) de poursuivre son soutien et a **invité** les autres États membres à compléter ce soutien pour permettre le développement de l'IODE, de ses activités, produits et services.
15. **Proposition : Le Comité a adopté** la recommandation IODE-XXVI.6.5

**Recommandation IODE-XXVI.6.5**

**LE BUREAU DES PROJETS UNESCO/COI POUR L'IODE À OOSTENDE, BELGIQUE**

1. Le Comité de l'IODE,
2. **Rappelant**
3. la Résolution XXII-7 qui acceptait avec satisfaction l'offre du Gouvernement flamand (Royaume de Belgique) et de la ville d'Ostende d'accueillir le Bureau des projets de l'IODE,
4. la Résolution XXII-1 qui a adopté les Principes directeurs applicables à la création de bureaux décentralisés de la COI, publiés ultérieurement dans le document IOC/INF-1193,
5. **Notant avec satisfaction**
6. les résultats positifs de l'évaluation du Bureau des projets de la COI pour l'IODE (2020),
7. que le Bureau des projets de la COI pour l'IODE a poursuivi avec succès la mise en œuvre de ses objectifs :
   * 1. le développement et l'hébergement réussis de produits/services de données/d'informations tels que des sites Web et des bases de données,
     2. le développement et l'hébergement réussis du système de formation OceanTeacher Global Academy,
     3. la gestion continue d'un excellent centre international de réunions et de conférences.
8. le soutien financier considérable apporté par le Gouvernement flamand (Royaume de Belgique) à la COI en général et au Bureau des projets de la COI pour l'IODE, ainsi que l'excellent soutien en nature fourni par l'Institut flamand de la mer (VLIZ),
9. la complémentarité des activités menées au Bureau des projets et le soutien financier apporté par le Gouvernement flamand (Royaume de Belgique) par le biais du Fonds-en-dépôt UNESCO/Flandre pour le soutien des activités de l'UNESCO dans le domaine de la science (FUST),
10. la contribution du Bureau des projets de la COI pour l'IODE (en tant que secrétariat de l'IODE et centre de réunion et de formation) au développement des réseaux de données et d'information océanographiques dans les régions en développement,
11. la gestion efficace et effective du Bureau des projets et le professionnalisme de son personnel,
12. **Exprimant sa profonde gratitude** au Gouvernement flamand (Royaume de Belgique) et à l'Institut flamand de la mer (VLIZ) pour le soutien considérable apporté, tant sur le plan financier que par l'accueil du Bureau des projets, depuis avril 2005,
13. **Invite** le Gouvernement flamand à continuer d'accueillir le Bureau des projets de la COI pour l'IODE ainsi qu'à poursuivre ses contributions et son soutien considérables, financiers et en nature ;
14. **Recommande** que :
15. le Bureau des projets de la COI pour l'IODE à Ostende, en Belgique, soit maintenu,
16. le mémorandum d'accord entre l'UNESCO/COI et le Gouvernement flamand (Royaume de Belgique) par l'intermédiaire de l'Institut flamand de la mer (VLIZ) soit renouvelé.

# 7. INTRODUCTION AU PLAN DE TRAVAIL ET AU BUDGET (RESSOURCES FINANCIÈRES 2019-2021)

## 7.1 RESSOURCES FINANCIÈRES DU PROGRAMME RÉGULIER DE L'UNESCO RESTANT POUR 2020-2021

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par Peter Pissierssens. Il a expliqué que la Conférence générale de l'UNESCO avait adopté le budget de 534,6 millions de dollars pour l'exercice biennal 2020-2021 (40 C/5). Pour le financement fourni à l'IODE par le programme régulier de l'UNESCO, il en résulte les allocations suivantes pour chacune des 3 fonctions de la COI pour l'exercice biennal :

**FONCTION B : Systèmes d'observation et données**

Systèmes centraux de l'IODE et de l'OBIS 82 000 $

**FONCTION D : Évaluations et informations pour la politique**

Produits et services IODE & OBIS 67 000 $

**FONCTION F : Renforcement des capacités**

Formation et éducation de l'IODE et de l'OBIS 85 000 $

**TOTAL POUR 2020-2021 234 000 $**

1. Ce montant a été réparti ainsi : 117 000 $ pour 2020 et 117 000 $ pour 2021. En raison de la pandémie de Covid-19, aucune des réunions en présentiel prévues n'a pu avoir lieu, ce qui a entraîné un solde d'environ 68 000 $ du budget de 2020 reporté à 2021. En conséquence, pour 2021, un montant total de 185 000 $ était disponible sur le programme régulier de l'UNESCO pour la mise en œuvre du programme en 2021.

## 7.2 RESSOURCES FINANCIÈRES DU PROGRAMME RÉGULIER DE L'UNESCO ATTENDUES POUR L'EXERCICE BIENNAL 2022-2023

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par Peter Pissierssens. Il a expliqué que, bien qu'aucune information définitive ne soit disponible au moment de la rédaction du document relatif aux décisions à adopter (le Conseil exécutif de l'UNESCO se réunira du 7 au 21 avril 2021), on s'attend à ce que le financement du programme régulier de l'UNESCO pour l'IODE ne subisse une réduction de 35 %, ce qui représenterait un financement d'environ 152 000 $ US pour l'exercice 2022-2023, soit 76 000 $ US par an.
2. Il a indiqué que la réunion 2021 du Groupe de gestion de l'IODE avait établi un groupe de travail pré-comité sur le « Projet de plan de travail et de budget 2021-2022 » qui avait utilisé ce montant de 76 000 $ US comme référence dans ses discussions sur le plan de travail et le budget. Cette question a été examinée plus en détail au point 8 de l'ordre du jour.

## 7.3 RESSOURCES HUMAINES DE L'IODE (ACTUELLES ET REQUISES)

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Taco De Bruin. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Taco De Bruin. Il a précisé que nombre de personnes affectées à l'IODE est désormais de 12, comme le montre le tableau ci-dessous.

Nom Type/niveau/% Source de financement Financement assuré jusqu'à

1. M. Peter Pissierssens PR/P-5/0.80 PR UNESCO permanent (retraite. 2022-2024)

2. M. Ward Appeltans PR/P-3/0.90 PR UNESCO permanent (OBIS)

3. Mme Claudia Delgado prêt/-/1.00 VLIZ permanent (OTGA)

4. Mme Kristin de Lichtervelde prêt/-/1.00 VLIZ permanent (coordination administrative)

5. M. Arno Lambert prêt/-/1.00 VLIZ permanent (informatique)

6. Mme Saara Suominen prêt/-/1,00 VLIZ/EXB 14/09/2021 (OBIS)

7. Mme Sofie De Baenst PA/G-3/1.00 EXB 12/2022 (PacMAN, OIH, OTGA)

8. M. Pieter Provoost PA/P-3/1.00 EXB multi 12/2021 (projet PacMAN)

9. M. Greg Reed cons/-/1.00 EXB OTGA 12/2022 (OTGA Projet)

10. Mme Pauline Simpson cons/-/0.50 EXB IODE/GOOS 12/2021 (projet OBPS)

11. M. Cristian Munoz cons/-/0.50 EXB 191 06/2021 (projet ODISCat)

12. Mme Lucy Scott cons/-/1.00 EXB OIH 12/2022 (projet OIH)

1. Cependant, la plupart du personnel est payé par le biais de projets. La gestion générale de l'IODE, y compris les projets mondiaux de l'IODE qui ne sont pas financés par des projets extrabudgétaires, est assurée par Peter Pissierssens sur la base de 80 % d'un ETP (les 20 % d'ETP restants sont affectés à la coordination du renforcement des capacités de la COI). En outre, il est prévu que M. Pissierssens fasse valoir ses droits à la retraite entre juin 2022 et décembre 2023. M. de Bruin a fait remarquer que ces effectifs étaient insuffisants pour assurer une gestion efficace et efficiente de toutes les activités de l'IODE.
2. Afin d'assurer un niveau de personnel stable à long terme pour l'IODE, au moins quatre personnes supplémentaires et à temps plein seront nécessaires. Tous les détails justifiant cette demande sont fournis dans le [Document IOC/IODE-XXVI/7.3](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27768).
3. **Proposition : Le Comité s'est dit préoccupé** par la dépendance considérable de l'IODE à l'égard des financements extrabudgétaires pour son personnel, notant que seuls 2 des 12 postes étaient des postes stables.
4. **Proposition : Le Comité, tout en notant** la difficulté de créer de nouveaux postes réguliers au sein de la COI et les besoins similaires d'autres programmes de la COI, anciens et nouveaux, **a demandé au Secrétaire exécutif** de prendre en compte la viabilité à long terme du programme de l'IODE lors de la préparation du plan de dotation en personnel de la COI pour les prochains exercices biennaux.
5. **Proposition : Le Comité a appelé les États** membresà envisager un détachement, soit au Bureau des projets de la COI pour l'IODE, à Ostende, en Belgique, soit en nature (en travaillant depuis leur lieu de travail habituel) afin de renforcer le secrétariat de l'IODE.
6. **Proposition : Le Comité a remercié** le Gouvernement flamand (Royaume de Belgique) de continuer à fournir trois membres du personnel à plein temps au Bureau des projets de la COI pour l'IODE, et a **invité** le Gouvernement flamand (Royaume de Belgique) à poursuivre ce soutien (voir également le point 6.5 de l'ordre du jour)

## 7.4 RESSOURCES FINANCIÈRES EXTRABUDGÉTAIRES CONFIRMÉES

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Peter Pissierssens. Il a informé le Comité qu'un solde de 38 000 $ US était disponible pour l'IODE général et qu'un solde de 39 500 $ US était disponible pour l'IODE/OBIS sur les contributions non affectées reçues. Il a expliqué qu'il s'agissait de contributions financières fournies par des donateurs sans conditions d'utilisation spécifiques.
2. En outre, l'IODE a soumis avec succès trois propositions de projets au Fonds-en-dépôt au profit de la science Flandre-UNESCO (2020-2022)

**Ocean Infohub : 2020-2022 (31/12/2022)**

**Alloué Utilisé**

2020 460 000 $ 96 462 $

2021 328 500 $

2022 305 000 $

Budget total (sauf frais de gestion de l'UNESCO) **1 093 500 $**

**OceanTeacher Global Academy - Phase 2- 2020-2022 (31/12/2022)**

**Alloué Utilisé**

2020 291 000 $ 82 147 $

2021 294 000 $

2022 294 000 $

Budget total (sauf Frais de gestion de l'UNESCO) **897 000 $**

**PacMAN : 2020-2022 (31/12/2022)**

**Alloué Utilisé**

2020 129 060 $ 81 553 $

2021 297 060 $

2022 359 955 $

Budget total (sauf frais de gestion de l'UNESCO) **786 075 $**

**Total des contributions extrabudgétaires confirmées**

**Alloué Utilisé**

2020 880 060 $ 260 162 $

2021 919 560 $

1. Il a été noté que les dépenses réelles en 2020 ne représentaient que 29,5 % des dépenses prévues. Cela s'explique par la pandémie de Covid-19 qui a empêché l'organisation de réunions, d'ateliers et de formations en présentiel liés au projet.
2. **Proposition : Le Comité s'est félicité** de l'approbation des trois propositions par le Fonds-en-dépôt au profit de la science Flandre-UNESCO (2020-2022) et a **remercié** le Gouvernement flamand (Royaume de Belgique) pour ce soutien.

# 8. PROPOSITION DE PLAN DE TRAVAIL POUR LA PROCHAINE PÉRIODE INTERSESSIONS (2021-2022)

## 8.1 PREMIÈRE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LES DONNÉES OCÉANOGRAPHIQUES (novembre 2021)

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Taco De Bruin. Il a rappelé qu'à cause de la pandémie de Covid-19 qui a débuté en février/mars 2020, il a été décidé d'organiser la « Première conférence internationale sur les données océanographiques » à Sopot, en Pologne, du 15 au 19 novembre 2021 ou du 22 au 26 novembre 2021 (les dates sont provisoires).
2. Cet événement devait initialement prendre la forme d'une conférence scientifique de l'IODE et a été reportée (organisée avant les dernières sessions de l'IODE). Cet événement pourrait être le premier d'une série de grandes conférences biannuelles sur les données et l'information océanographiques, contribuant également à la Décennie des Nations Unies.
3. Ne sachant pas si l'événement se tiendra entièrement en présentiel ou de façon mixte avec certains éléments en ligne, les modalités restent à déterminer. L'objectif serait d'atteindre quelques centaines de participants (en alliant présentiel et en ligne).
4. M. De Bruin présente la liste des sujets convenus lors de la réunion de 2021 du Groupe de gestion de l'IODE :
5. Écosystème mondial des données océaniques : situation et perspectives
6. Technologie et méthodologie de mise en réseau et d'interopérabilité des systèmes de données : rapport d'étape
7. Identification des besoins des utilisateurs de données et d'information au niveau national
8. Assemblage de données multisectorielles : expériences et actions requises
9. Bonnes pratiques en matière de gestion des données et d'informations
10. Partage mondial des données : évolution des politiques de partage des données
11. Ocean InfoHub de la COI : expériences et prochaines étapes
12. Avenir des bases de données mondiales : quelles sont les prochaines étapes pour la WOD, l'OBIS, etc.
13. Produits et services de données : nouveaux développements
14. Dilemme des petites îles : collecter, gérer, partager et utiliser les données avec peu de ressources
15. Inclusion des données autochtones et des données issues de la science citoyenne dans l'écosystème mondial des données
16. 60e anniversaire de l'IODE
17. Pour la planification, le programme et la mise en œuvre de la conférence, les Comités suivants ont été constitués :

* Comité de planification
* Comité scientifique
* Comité d'organisation local

1. **Comité de planification :** Le Comité de planification :
2. S'accordera sur les thèmes (sessions) de la conférence
3. Se mettra d'accord sur le(s) format(s) de la conférence (présentations, présentations flash, posters, événements parallèles, etc.)
4. Identifiera les publics cibles des sessions
5. Fournira des descriptions de la portée de chacune des sessions
6. S'accordera sur le rapport/la publication des résultats de la conférence
7. Les experts suivants se sont portés volontaires :
8. [Marcin Wichorowski](https://www.oceanexpert.org/expert/16805)
9. [Sergey Belov](https://www.oceanexpert.org/expert/13831)
10. [Taco De Bruin](https://www.oceanexpert.org/expert/12976)
11. [Pauline Simpson](https://www.oceanexpert.org/expert/1945)
12. [Jay Pearlman](https://www.oceanexpert.org/expert/12007)
13. [Yutaka Michida](https://www.oceanexpert.org/expert/8555)
14. [Lucy Scott](https://www.oceanexpert.org/expert/12096)
15. [Pier Luigi Buttigieg](https://www.oceanexpert.org/expert/34461)
16. [Kateryna Kulakova](https://www.oceanexpert.org/expert/15993)
17. [Maxime Sweetlove](https://www.oceanexpert.org/expert/44096)
18. Unité de coordination de la Décennie de la COI (Julian Barbière)
19. Secrétariat de l'IODE (Sofie De Baenst,...)
20. Il a été proposé que le Comité de planification commence ses travaux le plus tôt possible (janvier 2021).
21. **Comité scientifique** : Le Comité scientifique :
22. Publiera les appels à résumés
23. Publiera les appels à contribution
24. Examinera les résumés soumis et décidera des résumés acceptés comme articles, posters, etc.
25. Les experts suivants se sont portés volontaires :
26. [Marcin Wichorowski](https://www.oceanexpert.org/expert/16805)
27. [Sergey Belov](https://www.oceanexpert.org/expert/13831)
28. [Taco De Bruin](https://www.oceanexpert.org/expert/12976)
29. [Adam Leadbetter](https://www.oceanexpert.org/expert/20699)
30. [Johannes Karstensen](https://www.oceanexpert.org/expert/11001)
31. [Lucy Scott](https://www.oceanexpert.org/expert/12096)
32. [Mirosława Ostrowska](https://www.oceanexpert.org/expert/44848)
33. [Tymon Zieliński](https://www.oceanexpert.org/expert/44850)
34. [Sławomir Sagan](https://www.oceanexpert.org/expert/16924)
35. [Pier Luigi Buttigieg](https://www.oceanexpert.org/expert/34461)
36. [Sky Bristol](https://www.oceanexpert.org/expert/25731)
37. [Dan Lear](https://www.oceanexpert.org/expert/23316)
38. [Hannieh Saeedi](https://www.oceanexpert.org/expert/31273)
39. [Linwood Pendleton](https://www.oceanexpert.org/expert/25472)
40. Unité de coordination de la Décennie de la COI (Julian Barbière)
41. **Proposition : Le Comité a invité** ses membres à rejoindre le Comité de planification ou le Comité scientifique ou, le cas échéant, à recommander des membres supplémentaires, et à **en informer** le Secrétariat.
42. **Comité d'organisation local** : Le Comité d'organisation local :
43. Prendra les dispositions nécessaires pour la location des salles de conférence, la restauration, les options d'hébergement
44. Assurera la liaison avec le secrétariat de l'IODE, le Comité de planification et le Comité scientifique pour les questions pratiques
45. Organisera la couverture de l'événement par la presse locale et internationale
46. Organisera la production de la publicité de la conférence, notamment le logo, les affiches, les bannières, etc.
47. Le Comité d'organisation local sera composé de :
48. M. Marcin Wichorowski (IOPAN, Sopot, Pologne) : chef du Comité d'organisation local
49. Autres membres à désigner par Marcin Wichorowski
50. Secrétariat de l'IODE (liaison)
51. M. Taco De Bruin
52. M. De Bruin a en outre indiqué que le Secrétariat de l'IODE devra vérifier si un accord d'accueil entre l'UNESCO/COI et la Pologne sera nécessaire pour organiser la conférence (ce qui était le cas pour l'accueil de la XXVIe édition de l'IODE). Il restera à déterminer si l'UNESCO/IOC sera l'hôte principal ou si la Pologne le sera.
53. Le représentant de l'hôte local, M. Marcin Wichorowski, a préparé une présentation du lieu d'accueil et de la conférence pour l'IODE-XXVI. Cette présentation est disponible sur la [Page Web de la conférence](https://iode.org/index.php?option=com_content&view=article&id=645&Itemid=100407).
54. **Proposition : Le Comité a remercié** le Gouvernement de la Pologne pour son offre généreuse d'accueillir la première conférence internationale sur les données océanographiques à Sopot, en Pologne.
55. **Proposition : Le Comité a chargé** le Secrétariat de prendre toutes les dispositions pratiques nécessaires avec l'hôte local.
56. **Proposition : Le Comité a exhorté** tous les États membres, les CNDO de l'IODE, les unités de données associées, les unités d’information associées et les autres experts intéressés à participer activement à la conférence en se rendant à Sopot ou en participant en ligne.

## 8.2 NOUVELLES INITIATIVES

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Peter Pissierssens. Il a noté que deux nouvelles propositions ont été soumises :

* Système de données et d'information océanographiques (ODIS) : La proposition de projet ODIS est discutée dans le [point 6.1.1 de l'ordre du jour](#_6.1__).
* AquaDocs - pour remplacer OceanDocs

1. La proposition AquaDocs a été brièvement présentée par Mme Jaime Goldman, présidente de l'IAMSLIC, en faisant référence au [Document IOC/IODE-XXVI/8.2](https://iode.org/index.php?option=com_oe&task=viewDocumentRecord&docID=27890) (Propositions de nouveaux projets : AquaDocs). Elle a expliqué qu'AquaDocs sera un nouveau référentiel de contenu fusionnant les référentiels OceanDocs et Aquatic Commons existants. Les deux référentiels existent depuis plus de 12 ans et les activités de dépôt et de recherche des parties prenantes mondiales se poursuivent. Bien que les deux référentiels aient réussi à fournir un accès aux publications océaniques et aquatiques et à d'autres résultats de recherche, le maintien de deux référentiels avec beaucoup de composants identiques et des objectifs similaires n'est pas une solution durable. C'est pourquoi, en septembre 2019, il a été proposé de fusionner les deux.
2. AquaDocs sera un référentiel électronique complet et spécifique à un domaine, offrant une grande visibilité au contenu et aux auteurs, couvrant les océans, les eaux douces, les eaux saumâtres et ce que l'on commence à appeler les eaux urbaines en zone côtière. Il sera géré (et soumis à un contrôle qualité avancé) par des professionnels qualifiés de l'information marine et d'eau douce et complétera les revues commerciales et les bases de données bibliographiques, en étant axé sur la littérature grise. Il est prévu qu'AquaDocs contienne environ 33 000 entrées après la fusion des deux référentiels et la suppression des doublons. Le référentiel s'enrichira du contenu de la communauté de contributeurs existante et en expansion et des futurs projets du Fonds-en-dépôt FAO-ASFA.
3. Au vu du peu de soutien informatique que peut fournir l'IODE, une nouvelle solution hébergée externalisée a été contractée. Mme Taylor, au nom de l'IAMSLIC, a exprimé sa gratitude à l'IODE, ainsi qu'à l'IAMSLIC pour la gestion en nature du référentiel.
4. **Proposition**: **Le Comité a adopté** la recommandation IODEXXVI.8.2

**Recommandation IODE-XXVI.8.2**

**MISE EN PLACE DU PROJET AQUADOCS**

1. Le Comité de l'IODE,
2. **Reconnaissant que** :
3. l'accès libre et gratuit aux informations sur les océans répond aux besoins des utilisateurs scientifiques et de la société en général ;
4. l'IODE a réussi à établir un référentiel permanent en libre accès qui offre à la communauté scientifique une plateforme pour publier ses recherches sur les océans ;
5. l'IODE et l'IAMSLIC ont établi une collaboration étroite, efficiente et efficace en matière d'information sur les sciences marines.
6. **Notant** qu'AquaDocs soutiendra tous les programmes de la COI, y compris le nouveau Ocean InfoHub et l'ODIS, et contribuera à la Décennie des Nations unies pour les sciences océaniques au service du développement durable ainsi qu'aux objectifs de développement durable des Nations unies en fournissant des publications de recherche et des contenus multimédia archivés dans le domaine des sciences océaniques ;
7. **Décide de** :
8. clore le projet OceanDocs de l'IODE ;
9. établir le référentiel AquaDocs en tant que projet conjoint IODE-IAMSLIC-FAO/ASFA, dont les mandats sont joints à l'annexe 1 de la présente recommandation ;
10. établir le Groupe directeur de la COI pour le projet AquaDocs avec le mandat tel qu'il figure à l'annexe 2 de la présente recommandation ;
11. **Exhorte** les États membres à participer activement au projet AquaDocs en soumettant des publications et des contenus multimédias pertinents sur les océans, et à promouvoir l'utilisation d'AquaDocs aux niveaux national, régional et mondial ;
12. **Invite les** parties prenantes concernées à contribuer aux publications sur les océans et à collaborer avec AquaDocs.

**Annexe 1**

**Mandats du projet AquaDocs**

1. Objectifs : Les objectifs de ce projet sont les suivants :
2. Rendre l'information sur les sciences aquatiques et marines conformes aux principes FAIR (Findable, Accessible, Interoperable, Reusable) et répondre aux besoins des utilisateurs scientifiques et de la société en général.
3. Offrir une plateforme de référentiel aux organisations et aux personnes qui ne disposent pas de l'infrastructure nécessaire pour soutenir la leur.
4. Fournir une opportunité de renforcement des capacités à la communauté IODE et IAMSLIC.

**Annexe 2**

**Mandats du Groupe directeur de l'IODE pour le projet AquaDocs**

1. Le Groupe directeur du projet AquaDocs devra :
2. Proposer la vision, la stratégie, le plan de travail et le calendrier du projet AquaDocs ;
3. Donner des conseils sur les aspects techniques tels que l'interface utilisateur, le back-office, etc. au prestataire de services techniques ;
4. Rendre compte à l'IODE et à l'IAMSLIC (et à tout futur partenaire/sponsor) de l'avancement du projet AquaDocs ;
5. Conseiller la création d'équipes de travail selon les besoins, par exemple pour les droits d'auteur/autorisations, la promotion, le recrutement et la formation.
6. Membres : Le Groupe directeur du projet AquaDocs sera composé, entre autres, des membres suivants :
7. Chef(s) de projet
8. Conseiller informatique de l'IODE
9. Experts invités de l'IODE, de l'IAMSLIC et des communautés mondiales de l'information
10. Représentants du secrétariat de l'IODE et du bureau exécutif de l'IAMSLIC
11. Le Président (ou les coprésidents) sera(ont) nommé(s) par le Groupe directeur parmi les membres, avec une limite de mandat de deux sessions.

## 8.3 PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET 2021-2022

1. Le président du groupe de travail pré-comité sur le programme et le budget, M. Reed, a présenté une proposition de plan de travail et de budget, basés sur les ressources financières attendues (Programme régulier de l'UNESCO, contribution financière de la Flandre au Bureau des projets de la COI pour l'IODE).
2. Le groupe de travail a également pris en compte le financement d'autres projets extrabudgétaires dans la mesure où ces projets peuvent être liés à d'autres projets de l'IODE.
3. Il a expliqué que le financement fourni à l'IODE par le programme régulier de l'UNESCO était réparti ainsi : 117 000 $ US pour 2021 et 117 000 $ US pour 2022. Un solde d'environ 68 000 $ US du budget 2020 a été reporté sur 2021, ce qui entraîne un budget de 185 000 $ US. L'Assemblée de la COI a prévu de réduire le budget 2022 de l'IODE de 35 %, ce qui l'abaisserait à 76 000 $ US.
4. M. Reed a rappelé que le financement de l'IODE provient principalement de deux sources, (i) le programme régulier de l'UNESCO (PR) et (ii) des sources extra budgétaires (EB). La majorité des fonds EB proviennent du Gouvernement flamand (Royaume de Belgique) qui finance le Fonds-en-dépôt au profit de la science Flandre-UNESCO (FUST) et le Bureau des projets UNESCO/COI pour l'IODE à Ostende. Il rappelle en outre que les fonds provenant de la Flandre ne peuvent être utilisés que pour des activités menées à Ostende.
5. Il a rappelé que la réunion 2021 du Groupe de gestion de l'IODE avait décidé de créer un groupe de travail pré-comité sur le plan de travail et le budget. Le groupe de travail s'est réuni le 19 février 2021. Il a examiné le budget proposé selon deux scénarios budgétaires (l'un avec une contribution au PR de l'UNESCO identique à celle de 2021, et l'autre avec une réduction budgétaire de 35 %).

**Proposition : Le Comité a** adopté la recommandation IODE-XXVI. 8.3

**Recommandation IODE-XXVI. 8.3**

**PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET DE L'IODE POUR LA PÉRIODE 2021-2022**

1. Le Comité de l'IODE,
2. **Ayant examiné** ses besoins en matière de mise en œuvre du programme pour la période 2021-2022,
3. **Étant conscient** de la crise financière persistante à laquelle sont confrontés l'UNESCO et sa COI,
4. **Soulignant à nouveau** l'importance de disposer de données, d'information, de produits et de services océanographiques de haute qualité pour les programmes scientifiques, d'observation, d'alerte aux catastrophes et d'atténuation de leurs effets de la Commission, des États membres, du secteur privé et d'autres utilisateurs,
5. **Notant** la collaboration et la contribution croissantes avec d'autres programmes et activités de la COI, démontrées par le développement conjoint de produits et de services ainsi que par des activités de renforcement des capacités,
6. **Reconnaissant** l'appel lancé à l'IODE pour contribuer à la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable,
7. **Exprimant sa profonde gratitude** au Gouvernement flamand (Royaume de Belgique) pour avoir accueilli et soutenu le Bureau des projets de la COI pour l'IODE et pour avoir soutenu financièrement de façon continue et croissante l'IODE, et exprimant également sa profonde gratitude aux autres donateurs et États membres qui apportent un soutien financier et en nature à l'IODE,
8. **Appréciant** le soutien des États membres **et les appelant** à continuer (i) d'apporter un soutien en nature au programme IODE par la création et le maintien des centres nationaux de données océanographiques, des unités de données associées (y compris les nœuds OBIS), des unités d'information associées, et la mise à disposition d'experts, (ii) de fournir des produits et des services précieux en matière de données et d'information océanographiques, et (iii) d'apporter des contributions financières et autres contributions en nature à l'IODE,
9. **Demande** aux coprésidents de l'IODE de porter à l'attention de la prochaine session de l'Assemblée de la COI le programme et le budget de l'IODE pour la période 2021-2022, tels que joints en annexe à la présente recommandation.

**Annexe A de la recommandation IODE-XXVI.8.3**

**(tableau en annexe 8.3)**

# 9. QUESTIONS DIVERSES

1. Le Comité peut avoir ajouté des points à l'ordre du jour lorsqu'il a adopté l'ordre du jour et le calendrier de la session ([point 2.1 de l'ordre du jour](#_2.1__)).

# 10. DATE ET LIEU DE LA PROCHAINE SESSION (IODE-XVII, 2023)

1. Le Dr Sergey Belov, coprésident de l'IODE, a invité le Comité à discuter de la date et du lieu de la vingt-septième session. Le Comité a été invité à envisager de tenir la réunion au cours du mois de mars 2023, en tenant compte de la nécessité de présenter un rapport à l'Assemblée de la COI en juin 2023.
2. Les pays prêts à accueillir la prochaine session ont été priés d'informer le secrétariat de l'IODE de leur intention, au plus tard 12 mois avant la date de la prochaine session, c'est-à-dire en mars 2022. Des informations complètes sur les contributions en nature attendues d'un hôte sont disponibles sur demande auprès du secrétariat de l'IODE.

[À AJOUTER PENDANT LA SESSION]

# 11. ÉLECTION DES COPRÉSIDENTS

1. Le Secrétaire technique de l'IODE a présenté ce point en se référant au règlement intérieur de la COI (Document IOC/INF-1166), et plus particulièrement à la règle 25, paragraphe 3. Le secrétaire technique a informé le Comité que, conformément aux règles susmentionnées, les deux coprésidents actuels (Dr Sergey Belov et M. Taco De Bruin) ont terminé un mandat et se sont présentés pour un deuxième mandat.
2. **Proposition : Le Comité**, les remerciant pour leur contribution considérable à l'IODE au cours de la dernière période intersessions, a **réélu** M. Sergey Belov et M. Taco De Bruin en tant que coprésidents de l'IODE pour un second mandat (2022-2023).

# 12. IODE ACHIEVEMENT AWARDS 2021 (cérémonie virtuelle)

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par M. Taco De Bruin. Il a rappelé que, depuis la vingtième session du Comité de l'IODE en 2009, les sessions de l'IODE décernent des « Achievement Awards » afin d'exprimer une reconnaissance particulière à certains experts pour le temps et les efforts qu'ils ont consacré du au programme de l'IODE. Entre 2009 et 2019, 32 prix ont été décernés au total. La cérémonie de remise des prix a traditionnellement lieu pendant le dîner de session. Une liste complète des prix décernés lors des sessions précédentes est disponible à l'adresse suivante : <http://www.iode.org/awards>.
2. M. Taco De Bruin informe le Comité que le Groupe de gestion de l'IODE a décidé de remettre les prix lors de la session de 2021 de manière « virtuelle » (en nommant les lauréats) lors de l'IODE-XXVI et de les remettre « physiquement » lors de l'IODE-XXVII en 2023.
3. La Groupe de gestion a également décidé de décerner un prix distinct aux experts en début de carrière dans le domaine de la gestion des données et de l'information. Il indique l'importance d'établir des critères pour l'obtention de ce prix.
4. Le Groupe de gestion a signalé que l'année 2021 marquait le 60e anniversaire de l'IODE et a décidé d'en discuter dans le cadre d'un éventuel sujet (avec un événement associé) pour la conférence.
5. Les IODE Achievement Awards (2021) ont été décernés aux experts suivants, pour le temps et les efforts exceptionnels qu'ils ont consacré au programme IODE :

* [à ajouter]

1. Les prix de l'IODE pour les experts en début de carrière dans le domaine de la gestion des données et de l'information ont été décernés aux personnes suivantes :

* [à ajouter]
* [à ajouter]
* [à ajouter]

# 13. ADOPTION DES DÉCISIONS, DES RECOMMANDATIONS ET DU RAPPORT DE SYNTHÈSE

1. Ce point de l'ordre du jour a été présenté par les deux coprésidents. Le Comité a été invité à adopter les décisions et recommandations qui ont été examinées au cours de la session. Les décisions et recommandations adoptées seront jointes en annexe au rapport de synthèse de la session.
2. **Proposition : Le Comité a demandé** au Secrétariat et aux coprésidents de finaliser le rapport de synthèse de la session et de le transmettre par courriel dans les deux semaines suivant la session.
3. **Proposition : Le Comité a demandé** aux coprésidents de l'IODE de présenter le résumé analytique, avec l'ensemble des décisions et des recommandations qu'il contient, à la trente et unième session de l'Assemblée de la COI qui se tiendra en juin 2021 sous la forme d'un événement en ligne.

# 14. CLÔTURE

1. Les coprésidents se sont adressés au Comité et ont clôturé la session le vendredi 23 avril 2021 à [À AJOUTER PENDANT LA SESSION]..

**Annex 8.3: Proposed Work Plan and Budget 2021-2022**

note: 2022 (I): budget scenario with $117,000 from RP; 2022 (II): budget scenario with $76,000 from RP (35% cut)

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | REQUESTED FUNDING (RP) | | | REQUESTED FUNDING (PO) | | ADDITIONAL EB REQUIRED | | EB (FUST) | |
|  | 2021 | 2022 (I) | 2022 (II) | 2021 | 2022 | 2021 | 2022 | 2021 | 2022 |
| IODE projects |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Global Ocean Surface Underway Data Project (GOSUD) (no request) | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| Global Oceanographic Data Archaeology and Rescue Project (GODAR) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| GODAR data digitation, Contract, meeting | 7,500 | 7,500 | 5,250 |  |  |  |  |  |  |
| Global Temperature and Salinity Profile Programme (GTSPP) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| steering group meeting and user group workshop | 0 | 20,000 | 14,000 |  |  |  |  |  |  |
| International Coastal Atlas Network project (ICAN) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| ICAN SG meeting, Raseborg, Finland (late 2021) | 15,000 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| ICAN workshop, Raseborg, Finland (late 2021) | 4,000 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| ICAN expert travel | 0 | 10,000 | 7,000 |  |  |  |  |  |  |
| International Quality Controlled Database project (IQuOD) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| IQuOD workshop, online | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| AWS cloud computing to host the expert quality control tool | 0 | 0 | 0 | 3,000 | 3,000 |  |  |  |  |
| Ocean Best Practices System (OBPS) (shared with GOOS 50/50) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| SG Annual Meeting (virtual 2021,f2f 2022) (was 6000) | 0 | 0 | 0 | 0 | 6,000 |  |  |  |  |
| OBPS Operating Expenses (repository hosting and IT support, Development of interface and functionality, Integration of new developments) | 20,000 | 20,000 | 14,000 |  |  |  |  |  |  |
| Advocacy Material | 0 | 0 | 0 | 3,000 | 3,000 |  |  |  |  |
| Repository Certification (IODE cost) | 0 | 0 | 0 | 1,500 | 1,000 |  |  |  |  |
| AWS expenses |  |  |  | 2,200 | 2,300 |  |  |  |  |
| Ocean Biodiversity Information System (OBIS) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| 1st int. data conference, Poland (November 2021) (In addition use 191 line: $17000) | 15,000 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| Genetic data task team workshop , Oostende |  |  |  | 15,000 | 0 |  |  |  |  |
| OBIS meetings, TBA | 0 | 30,000 | 21,000 |  |  |  |  |  |  |
| additional (191 exb) 17000 |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| OceanDataPortal (no request) | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| OceanExpert |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Development for OIH (contract) | 20,000 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| SG meeting, Oostende |  |  |  | 15,000 | 0 |  |  |  |  |
| Quality Management Framework project (QMF) (no request) | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| World Ocean Database (WOD) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| setting up World Ocean Database Cloud (WODc) data provider upload system | 30,000 | 0 | 0 |  |  | 30,000 | 60,000 |  |  |
| ODISCAT |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Consultant: Further QC and improvements | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| Improvements for OIH (contract?) ask arno | 20,000 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| Steering Group meeting (timing: late 2021) | 0 | 0 | 0 | 15,000 | 0 |  |  |  |  |
| Proposed new projects |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| IODE/IAMSLIC AquaDocs |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Outsourced Hosting and Maintenance (Atmire) (as from 9/2022) | 0 | 0 | 0 |  | 21,741 |  |  |  |  |
| Participation in meetings (includes travel support for IAMSLIC Annual Conference) | 0 | 3,000 | 2,100 |  |  |  |  |  |  |
| Advocacy material design (logo, poster, brochure, etc) | 0 | 0 | 0 | 2,000 |  |  |  |  |  |
| Development of online guides for depositors and editors | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| Ocean Data and Information System (ODIS) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Development cost | 40,000 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| SG-ODIS meeting (2021 online. 2022 live, tickets bought in 2021) | 0 | 20,000 | 14,000 |  |  |  |  |  |  |
| Regional Activities |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| ODINAFRICA |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| African Coastal and Marine Atlases - Contract for further development of Atlas | 0 | 0 | 0 |  |  | NORAD project | |  |  |
| African Coastal and Marine Atlases - Review meeting for Atlas Editorial board, Mombassa, Cape Town or Dakar | 0 | 0 | 0 |  |  | NORAD project | |  |  |
| Development of African node of the Ocean Data portal - meeting of ODP team with KMFRI team, Mombasa | 0 | 0 | 0 |  |  | NORAD project | |  |  |
| Development of ODINAFRICA follow-up project - 3 virtual meetings (simultaneous interpretation), face-to-face meeting for SG | 0 | 0 | 0 | 17,000 | 0 |  |  |  |  |
| Consultant costs (cost to be confirmed) | 5,000 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| ODINBLACKSEA |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| SG meeting, in region(late 2021) | 10,000 | 0 | 0 | 0 | 10,000 |  |  |  |  |
| OBIS training and data mobilization event ODIN-BS/OBIS/OTGA, Oostende | 0 | 0 | 0 | 0 | 20,000 |  |  |  |  |
| ODINCARSA-LA |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Training (ref to OTGA RTCs plans) | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  | 18,000 | 18,000 |
| OIH Regional activities. Meetings/workshops/to strengthen OIH & NODCs work and improve coordination with IODE and regional/Nat. Projects | 10,000 | 0 | 0 |  |  |  |  |  | 10,000 |
| ODINCINDIO (no request) | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| ODINECET (no request) | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| ODINWESTPAC |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Second ODINWESTPAC Advisory Group Meeting, Tianjin | 10,000 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| 2021 China-Southeast Asian Countries Training Course on Marine Information Technologies, Tianjin | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| ODINWESTPAC/OTGA RTC, Tianjin Training Course on ODIS (ODP topic maybe included), Tianjin | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| Marine data & information collection, WESTPAC regional oceanographic & climatic statistical products, regional ocean reanalysis products R&D | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| China-Malaysia Cooperative Research on Marine Big Data Management and Analysis | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| Encourage member states to establish NODCs, ADUs, and AIUs | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| FUST activities (ExB) |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| OTGA | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| OIH | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| PacMAN |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| DIPS-4-Ocean Assessments | 0 | 0 | 0 |  |  |  |  |  |  |
| Other expenses |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Secretariat travel and other costs | 10,000 | 10,000 | 10,000 |  |  |  |  |  |  |
| Courses held at PO (or in 2021: course development for online courses) - RTC Europe | 0 | 0 | 0 | 47,500 | 80,000 |  |  |  |  |
| Staff and consultant travel (was $10,000) |  |  |  | 10,000 | 0 |  |  |  |  |
| Travel support expenses ($15,000) |  |  |  | 0 |  |  |  |  |  |
| IOC GE-CD III (was $30,000 |  |  |  | 0 |  |  |  |  |  |
| ISO certification cost (project office training centre) |  |  |  | 3,000 | 3,000 |  |  |  |  |
| TOTAL (USD) | **216,500** | **120,500** | **87,350** | **134,200** | **150,041** | **30,000** | **60,000** | **18,000** | **28,000** |
| Revenue UNESCO RP | 185,000 | 117,000 | 76,000 |  |  |  |  |  |  |
| Revenue Flanders PO |  |  |  | 150,000 | 150,000 |  |  |  |  |
| Additional EB revenue |  |  |  |  |  | 0 | 0 |  |  |
| 191 residual 2020 IODE | 36,992 |  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| **DEFICIT/SURPLUS** | **5,492** | **3,500** | **11,350** | **15,800** | **-41** | **30,000** | **60,000** |  |  |

[end of document]

1. Wilkinson, M. D, et al (2016) The FAIR Guiding : Principles for scientific data management and stewardship. Scientific Data, 3:160018 , DOI: 10.1038/sdata.2016.18 [↑](#footnote-ref-1)
2. Wilkinson, M. D, et al (2016) The FAIR Guiding : Principles for scientific data management and stewardship. Scientific Data, 3:160018 , DOI: 10.1038/sdata.2016.18 [↑](#footnote-ref-2)